IMT Nuremberg Archives

H – 882

International Court of Justice

H0882-0002

Notice.

Not to be published until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

Ne pas publier avant présentation devant le tribunal en audience publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jenen Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

Не публиковать до того, как представлено на публичном заседании трибунала и только ту часть, которая представлена в качестве доказательства.

I certify that none of the documents included herein have been denied by the tribunal and that this document book has been examined with the prosecution in accordance with the ruling of the tribunal dated 4 April 1946.

Je certifie qu'aucun des documents ci-inclus n'a été contesté par le Tribunal, et que ce livre de documents a été examiné par le Ministére Public suivant les règles du Tribunal, en date du 4 Avril 1946.

Ich bestaetige, dass keine der hierin enthaltenen Dokumente vom Gerichtshof abgelehnt wurden und dass dieses Dokumentenbuch gemeinsam mit der Anklagevertretung durchgesehen wurde, in Uebereinstimmung mit der Entscheidung des Gerichtshofes vom 4.April 1946.

Signature of Counsel

Signature de l'Avocat

Unterschrift des Verteidigers.

H0882-0003

H0882 - 0004

RECUEIL DE DOCUMENTS POUR BALDUR VON SCHIRACH.

==========

Sommaire.

Livre de

Doc.v.Sch.

No.

1. Déclarations sous serment du Dr. Ingénieur H.c. Karl K l i n g s p o r (Offenbach a.M.) du 4 janvier 1946, 22 janvier 1946 (avec une pièce jointe) et du 26 février 1946

2. Déclaration sous serment du Dr. Karl Roeson (Garmisch-Partenkirchen) du 4 février 1946

3. Déclaration sous serment de Madame Maria Höpken (Jachenau/Hte-Bav.) du 29 janvier 1946

3a. Déclaration sous serment du Dr. Hans Carossa.

4. Extrait de "l'Archivo": Lois d'ordre annuels de la Jeunesse hitlérienne, en particulier année 1938 P.1256 pour 1938, année 1939 (1er janvier) pour 1939, année 1940 P.1326 pour 1940, année 1937, P. 1444 pour 1937

5. Extrait de "Volonté et Puissance" année 1937, cahier 1 P.6 "Les parents allemands ont les yeux fixés sur toi"

6. Extrait de "Volonté et Puissance" année 1937, page 8 "Jeunesse révolutionnaire et Etranger réactionnaire"

7. Extrait de "Volonté et Puissance" année 1937, page 10 "Education et formation de la Jeunesse allemande"

8. Extrait de "La Jeunesse Hitlérienne. Idée et Aspect", pages 165/166 : Parents et Jeunesse Hitlérienne"

9. Extrait de"l'Archivo", mai 1938, page 189 "Discipline"

H0882 - 0005

Recueil de
Doc.v.Sch.
No.

10. extrait de"l'Archive", 1939, "Facteurs d'éducation"

11. extrait de "Peuple et Reich", 1936, cahier 8, page 589 "De la mission historique de la jeunesse allemande"

12. extrait de "l'Archive", 1936, page 653 "Contrôle de la santé dans la jeunesse hitlérienne"

13. extrait de "l'Archive", 1939, "Office social de la Direction de la jeunesse du Reich et obligation de bonne santé

14. extrait de"l'Archive", septembre 1935, page 851 "Congrès des Médecins régionaux de la jeunesse Hitlérienne

15. extrait de "l'Archive", mars 1935, page 1567 "Collaboration des communes avec la jeunesse hitlérienne

16. extrait de "l'Archive", octobre 1936, page 973 "Exercices physiques dans le jeune peuple"

17. extrait de "l'Archive", septembre 1936, page 887 "Aide à la jeunesse, soins reconstituants aux convalescents et envoi à la campagne des enfants"

18. extrait de "l'Archive", octobre 1935, page 934 "Insignes méritoires du jeune peuple et Epreuve des cadets"

19. extrait de "l'Archive", juillet 1936, page 516 "Accord entre la Ligue des Instituteurs du Reich et la jeunesse hitlérienne en ce qui concerne l'éducation physique"

19a. extrait de "l'Archive", juin 1939, page 331 "Jeunesse Hitlérienne motorisée"

20. extrait de "l'Archive", nov./déc. 1934, page 1399 "Initiation de la jeunesse hitlérienne aux sports à moteur"

20a. extrait de "l'Archive", février 1937, page 1592 "Championnats de ski de la jeunesse hitlérienne du Reich à Bad Reichenhall"

H0882 – 0006

Recueil de
Doc.v.Sch.
No.

21. extrait de "l'Archive", juin 1937, page 393 "Championnat sportif de la Jeunesse hitlérienne du Reich"

22. extrait de "l'Archive", août 1938, page 749/750 "Records de la jeunesse"

23. extrait de "l'Archive", janvier 1938, page 1260 "Oeuvre Foi et Beauté de la Ligue des Jeunes Allemandes"

24. extrait de "l'Archive", septembre 1936, page 871/872 "Formation des Cheftaines de la Ligue des Jeunes Allemandes"

25. extrait de "l'Archive", septembre 1937, page 740/741 "Enseignement pour la formation des référendaires féminines à la jeunesse du Front du Travail allemand"

26. extrait de "l'Archive", janvier 1939 "Rôle de l'oeuvre Foi et Beauté de la Ligue des Jeunes Allemandes"

27. extrait de "l'Archive", juillet 1935, page 527 "Incorporation de jeunes infirmes dans la Jeunesse hitlérienne"

28. extrait de "Jeunesse et Patrie", livre d'images de la Jeunesse hitlérienne, conclusion: "Voici la Jeunesse hitlérienne"

29. extrait de "Jeunesse et Patrie", livre d'images de la Jeunesse hitlérienne, préface: d'Emil Klein

.....

31a. extrait de "l'Archive", août 1934, page 617/618 "L'heure de la jeune Nation".

H0882 - 0007

Recueil de
Doc.v.Sch.
No.

32. extrait de "La Jeunesse hitlérienne, Idée et Aspect", 1934 PS No. 1458, pages 1[illegible]/152
"Le sens profond de l'idée d'auberge"

33. extrait de "l'Archive", mai 1935, page 189
"Pose de la première pierre pour 549 Foyers de la Jeunesse hitlérienne"

33a. extrait de "l'Archive", février 1939, page 1709
"Loi tendant à hâter la création des Foyers de la Jeunesse hitlérienne"

34. extrait de "l'Archive", mars 1936, "Signification artistique de la construction des Foyers de la Jeunesse hitlérienne"

35. extrait de "Révolution de l'Education", page 87
"Les édifices de la Jeunesse"

36. extrait de "l'Archive", mai 1935
"110.000 hébergements de jeunes étrangers et 6,5 millions d'hébergements de jeunes allemands dans les auberges de la jeunesse"

37. extrait de "Volonté et Puissance" année 1937, page 7
"Les parents allemands te regardent!"

37a. extrait de "l'Archive", mars 1936, page 1715
"Résultats atteints par l'oeuvre des Auberges de la Jeunesse 1936"

38. extrait de "Révolution de l'Education", page 81
"Chiffres des hébergements dans les auberges de la Jeunesse allemande"

39. extrait de "l'Archive" octobre 1936, page 974
"Consécration de nouvelles Auberges de la Jeunesse"

40. extrait de "l'Archive", année 1937, pages 11/12
"Réclamation de congés pour la jeunesse travaillant en usines"

41. extrait de "l'Archive", août 1937, pages 594/595
"Réglementation des congés pour les apprentis et les jeunes travailleurs"

42. extrait de "l'Archive", mai 1937, page 140
"Prise en charge de la Jeunesse paysanne"

H0882 – 0008

Recueil de
Doc.v.Sch.
No.

42a. extrait de "l'Archive", mai 1934, page 169
"Concours professionnel du Reich - Noblesse du Socialisme"

43. extrait de "l'Archive", avril 1937, page 25
"Concours professionnel du Reich à Munich"

43a. extrait de "l'Archive", janvier 1935, pages 1426/1427, "Concours professionnel du Reich - Mouvement de jeunesse socialiste"

44. extrait de "l'Archive", avril 1935, page 37
"Concours professionnel du Reich à Sarrebrück"

44a. extrait de "l'Archive", février 1937, pages 1602/1603, "Ouverture du 4ème Concours professionnel du Reich"

.....

46. extrait de "Révolution de l'Education", pages 65/73/75, "Jeunesse politique dans son rendement professionnel - Education professionnelle par un atelier d'apprentissage - Notes de rendement de 1936 - 1938"

47. extrait de "Révolution de l'Education", page 79
"Concours professionnel du Reich"

48. extrait de "l'Archive", avril 1938
"Concours professionnel du Reich à Hambourg"

49. extrait de "l'Archive", avril 1938
"Concours professionnel du Reich à Königsberg"

50. extrait de "l'Archive", janvier 1939
"Ouverture du Concours professionnel du Reich"

50a. extrait de "l'Archive", mai 1939, pages 193/194
"Fondation de l'oeuvre de la Jeunesse hitlérienne pour l'initiation à l'architecture et à la technique"

51. extrait de "l'Archive", avril, 1940, pages 48/49
"Introduction du service obligatoire dans la Jeunesse hitlérienne"

H0882-0009

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

52. extrait de "l'Archive", mai 1940, page 159
"Application du service obligatoire de la jeunesse".

53. extrait de "l'Archive", nov.déc. 1934, page 1145
"Le projet de combattre la lutte des classes."

53a. extrait de "l'Archive", février 1935, page 1426
"Education de la jeunesse dans l'esprit socialiste"

54. extrait de "l'Archive", février 1935, page 1677
"Vers la nation par le socialisme."

55. extrait de "La Jeunesse hitlérienne, idée et forme", 1934, pages 16, 49, 50, 53, 64, 94, 100, 101, 103, 117, 123, 127, 138, 71, 77, 78, 91, 92, 93 :
"Education au socialisme"-"L'Idée de la Jeunesse hitlérienne"

55a. extrait de "La Révolution de l'Education" PS 2306
"Education au socialisme"

56. extrait de "l'Archive", juillet 1936, pages 523, 524, 525. Camp de travail de culture politique à Heidelberg".

57. extrait de "l'Archive", mars 1935, page 1808
"Manifestation de jeunes travailleurs à Essen"

58. extrait de "l'Archive", avril 1935, pages 38/39
"Délégation des travailleurs et Vainqueurs de compétitions professionnelles"

59. extrait de "l'Archive", juin 1938
"Académie du Reich pour la direction de la jeunesse allemande"

59a. extrait de "l'Archive", avril 1939, page 20
"Commencement du travail de l'Académie pour la direction de la jeunesse"

60. extrait de "l'Archive", octobre 1935, page 1004
"Cercle d'Etudes de droit pour la jeunesse dans les Universités"

61. extrait de "l'Archive", octobre 1935, page 933
"Office de droit du Reich dans la Direction de la jeunesse du Reich"

62. extrait de "l'Archive", mars 1938, page 1568
"Etude du droit de la Jeunesse hitlérienne"

H0882-0010

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

63. extrait de "l'Archive", octobre 1936, pages 986/987 "Comité du droit de la jeunesse de l'Académie pour le droit allemand"

64. extrait de "l'Archive", avril 1938, pages 96/97 "Loi sur la protection de la jeunesse".

65. extrait de "l'Archive", janvier 1938, page 1341, "Conférence sur le développement de la nouvelle génération dans les administrations communales allemandes"

66. extrait de "l'Archive", août 1935, page 673 "Elaboration du service du travail rural de la Jeunesse hitlérienne"

66a. extrait de "l'Archive", janvier 1937, pages 1463/1464 "Développement du service rural de la Jeunesse hitlérienne".

67. extrait de "l'Archive", juillet 1936, page 593 "Main-d'oeuvre féminine pour l'agriculture" - Einsatz du BDM" (Union des jeunes filles allemandes)

.....

69. extrait de "l'Archive", septembre 1936, page 869 "Mesures prises par le Reich pour le service rural de la Jeunesse hitlérienne"

70. extrait de "l'Archive", décembre 1936, page 1329 "Service rural de la Jeunesse hitlérienne en tant que période préparatoire de colonisation"

71. extrait de "l'Archive", février 1938, pages 1406/1407, "Recrutement de la Jeunesse hitlérienne pour des professions rurales"

72. extrait de "l'Archive", juillet 1938, page 467 "Victoire remportée sur la désertion des campagnes"

.....

74. extrait de"l'Archive", janvier 1938, page 1273 "Le succès du service rural 1937"

H0882 - 0011

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

74a. extrait de "l'Archive", février 1939, page 1706
"Le Foyer à la campagne"

75. extrait de "l'Archive", janvier 1938, page 1257
"Travaux d'économie ménagère - devoir du BDM" (Union de jeunes filles allemandes)

76. extrait de "Révolution de l'Education", page 161
"Une bibliothèque propre à chaque maison"

77. extrait de "l'Archive", novembre 1938, page 1343
"Première semaine du Livre "grande-allemande"

78. extrait de "l'Archive", mai 1937, pages 140/41
"Camp national d'éducateurs pour la Jeunesse hitlérienne à Weimar"

79. extrait de "Révolution de l'Education, 1938, pages 181, 183, 190, 192, "Du flâneur"

80. extrait de "l'Archive", juin 1937, page 285
"Session nationale de culture de la Jeunesse hitlérienne à Weimar"

81. extrait de "l'Archive", février 1939
"Journées nationales de musique de la Jeunesse hitlérienne à Leipzig"

82. extrait de "l'Archive", avril 1937, page 21
"Semaine nationale du Théâtre de la Jeunesse hitlérienne à Bochum"

83. extrait de "l'Archive", octobre 1938, page 1042
"Journées nationales du Théâtre de la Jeunesse hitlérienne à Hambourg"

84. extrait de "Une bonne année 1944, page 54
"Crèche de Noel bavaroise"

85. extrait de "l'Archive", mars 1935, page 1782
"Schirach repousse l'affirmation que la Jeunesse hitlérienne serait impie ou sans religion"

86. extrait de "l'Archive", octobre 1936, page 973
"Session des Chefs de la Jeunesse hitlérienne à Fribourg - Parmi cette jeunesse je ne tolère personne qui ne croit pas en Dieu"

87. extrait de "Révolution de l'Education", page 150
"Citation finale extraite de l'allocution - par dessus nous un Dieu"

H0882 - 0012

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

88. extrait de "l'Archive", octobre 1936, pages 972/973 "Sentiments religieux de la Jeunesse hitlérienne"

89. extrait de "l'Archive", octobre 1934, pages 970/971 "Conviction religieuse parmi la Jeunesse hitlérienne"

90. extrait de "l'Archive", juillet 1936, page 511 "Fête commémorative décennale de la journée nationale du Parti à Weimar - Confessions, Religion"

91. extrait de "l'Archive", juin 1937, page 275 "Service de la Jeunesse hitlérienne et activité confessionnelle"

91a. extrait de "Révolution de l'Education, page 59 "Questions confessionnelles"

92. extrait de "l'Archive", décembre 1936, page 1309 "Paternité et questions confessionnelles"

93. extrait de "Echec d'une mission" (Failure of a mission) de Sir Neville Henderson, 1940, page 73, "Discours de Schirach - Rapports religieux parmi la Jeunesse hitlérienne"

94. extrait de "Jeunesse hitlérienne, idée et forme", 1934, PS 1458, page 160 "Rapport sur les Colonies à la Direction de la Jeunesse du Reich - Exploitation du territoire Est"

95. extrait de "nos chansons", cahier 4, page 2 No.24 "Parce que aujourd'hui c'est l'Allemagne qui nous écoute et demain ce sera le monde entier"

96. extrait de "l'Archive", novembre 1935, page 1065 "La Jeunesse hitlérienne, une élite"

97. extrait de "l'Archive, avril 1937, pages 12/13 (Intronisation) "Réception solennelle de la nouvelle classe du "Jungvolk" (Jeunesse hitlérienne)

98. extrait de "Volonté et Puissance" année 1937, page 11, "La bataille pour l'unité de la jeunesse est terminée"

H0882 - 0013

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

99. De"l'Archive", août 1937, page 539
"Discours de clôture lors de la fête sportive de la Jeunesse hitlérienne de la région de Brême - Education de la jeunesse"

100. de "Peuple et Reich", 12ème année 1936, cahier 8
"Jeunesse hitlérienne et jeunesse d'autres pays"

.....

102a. de "l'Archive", février 1937, page 1592
"Visite d'étrangers à la Jeunesse hitlérienne 1936"

103. de "La Jeunesse hitlérienne, Idée et Forme", 1934, PS 1458, pages 154, 155, 156, 158
"Jeunesse hitlérienne et étrangère"

104. de "l'Archive", mai 1935, pages 179/180
"Le chef de la jeunesse du Reich devant les diplomates et la presse étrangère"

104a. de "l'Archive", août 1936, page 742
"Equipe française Olympique en Allemagne"

105. de "l'Archive", août 1937, page 540
"Camp de Jeunesse germano-français à Bad Reichenhall"

106. de "l'Archive", septembre 1937, page 737
"Camp de Jeunesse germano-français à Cannes"

107. de "l'Archive", janvier 1938, page 1316
"Jeunesse hitlérienne et enfants de Combattants français"

108. de "Volonté et Puissance", année 1937, page 4
"Salut à la France"

.....

H0882 – 0014

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

110. de "Volonté et Puissance", année 1937, page 1
Camille Chautemps : "Le désir de la France"

111. de "Volonté et Puissance", année 1937, page 29
Sénateur Henry Haye : "Pensées pour la compréhension"

112. de "Volonté et Puissance", année 1937, page 2
André Francois Poncet : "La Jeunesse comme pont"

113. de "Volonté et Puissance", année 1937, page 1
"Pourquoi pas?"

114. de "l'Archive", novembre 1937, page 1057
"Schirach à Belgrade, Sofia et Athènes"

115. de "l'Archive", décembre 1937, page 1178 - 1179
"Voyage d'Etude de Schirach en Orient et Europe du Sud-Est."

116. de "l'Archive", septembre 1938, page 861
"Communauté internationale du travail pour auberges de Jeunesse à Zurich"

116a. de "l'Archive", octobre 1938, page 973
"Mouvement international des auberges"

117. de "La révolution de l'Education," 1938, page 142
"Jeunesse Hitlérienne et Politique"

118. de "Révolution de l'Enseignement," 1938, page 88
"Etrangers dans les Auberges allemandes de la Jeunesse"

118a. Lettre d'adieux du 30 avril 1945 du Dr.Collin ROSS

119. de "l'Archive", février 1938, page 1393
"Fête d'Edification de la maison pour l'Etranger de la Jeunesse hitlérienne"

120. de "La maison pour l'Etranger de la Jeunesse hitlérienne", brochure. "Missions spéciales de la maison pour Etrangers de la Jeunesse hitlérienne.

H0882-0015

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

120a. de "l'Archive", janvier 1937, page 157
"Proclamation de la nouvelle loi autrichienne pour la jeunesse.

.....

122. de "l'Archive", juin 1937, page 391
"Acceptation d'une loi tchèque sur la préparation militaire"

123. de la "Neue Zeitung", No.10 du 18.11.45 s.l. - "Eisenhower et l'Instruction militaire de la Jeunesse américaine"

.....

125. de "l'Archive", mars 1935, page 1806
"Travaux pacifiques de la Jeunesse hitlérienne"

126. de "l'Archive", août 1936, pages 722 à 723
"Jeux olympiques 1936"

127. de "l'Archive", avril, 1936, page 22
"Engagements de l'année 1928 du Jungvolk"
Aucun exercice pseudo-militaire

127a. de "Jeunesse hitlérienne, idée et forme", 1934, page 139, "Conduite de la jeunesse par des personnes non militaires"

128. de "Révolution de l'Education", 1938, page 143
"Jeunesse hitlérienne et officiers"

129. de "l'Archive", février 1938, pages 1394 à 1395
"Préliminaires pour l'académie de la conduite de la jeunesse"

130. de "l'Archive", février 1938, page 1394
"Instruction du corps de chefs de la Jeunesse hitlérienne

131. de "l'Archive", avril 1935, page 24
"Séminaire pour chefs de la Jeunesse hitlérienne"

H0882 – 0016

Livre de
Doc.v.Sch.
No.

132. de "l'Archivo", janvier 1939
"Education pré-militaire et après le service par les sections d'assauts"

.....

134. "Manuel pour les services du plénipotentiaire pour la main-d'oeuvre et les services intéressés sur le territoire du Reich Grand Allemand et les territoires occupés, vol. 1 pages 69 et 30, 1944
"Position des Gauleiter pour la main-d'oeuvre"

H0882-0017

Sommaire

Baldur v. Schirach

Volume appendice

No.135: Déclaration sous la foi du serment du Dr. Siegfr. Uiberreither du 15.11.46

No.136: Extrait de "Volonté et Puissance" (Organe principal de la jeunesse nationale socialiste)
Rédacteur : Baldur v. Schirach/Année 1936
Cahier 21 du 30.11.36, page 15 : "La jeunesse juive".

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

H0882 – 0018

Document Schirach No 1

Karl Kingspor
Dr.-Ing. E.h.

Offenbach a.M.
Ludwigstr. 140
le 4 Janvier 1946

Monsieur le
Dr. F. Sauter
Nurmberg
Cour de Justice militaire internationale
Palais de Justice.

Monsieur le Docteur,!

Votre communication me surprend car je n'ai jamais exprimé le désir à Monsieur le Professeur Meyer- avec qui je n'ai pas été en rapport depuis des années-ni à personne d'autre d'intervenir comme témoin à décharge dans le procès de Nuremberg. On l'a peut-être déduit du fait que je me suis élévé à l'occasion contre le traitement réservé indistinctement à des nationaux-socialistes qui non seulement sont venus au Parti pour les raisons les plus diverses, mais aussi s'y sont comportés par la suite de facon très différente; à cet égard je pourrais avoir nommé par ex. Baldur v. Schirach en l'opposant aux autres membres du Parti. En réponse à votre question, je voudrais faire objectivement les remarques suivantes:

J'étais attaché depuis plusieurs années à la présidence de la Société Bibliophile, et en étais aussi membre honoraire. Je fus donc très désagréablement surpris par la nouvelle que M. v! Schirach avait pris la place du Président antérieur Borries v. Munchhausen à l'occasion d'une séance à laquelle je n'avais pu prendre part, d'autant plus que

H0882 – 0019

j'étais un adversaire décidé du parti national-socialiste et que j'avais à craindre, étant donné sa façon de faire coutumière, qu'il enlevât désormais toute indépendance à la Société et étendît le champ de sa puissance à un domaine qui avait jusqu'ici été passionnément préservé des immixtions du ministre de la propagande du Reich. Ceci se réalisa d'abord de façon si regrettable que je conçus le projet de me séparer de la Société, je n'en fis rien cependant dans le dessein de délibérer avec d'autres membres de la Société en vue d'une action commune.

H0882 – 0020

Puis je reçus une invitation à une réunion du Comité de Direction. Le déroulement de cette séance est encore présent dans ma mémoire à de nombreux égards. M. v. Schirach commença à parler devant un petit cercle de peut-être 10 personnes- je ne puis donner le chiffre exact- en remarquant qu'il parlerait sans détours et en attendait autant de tous les assistants; comme il leur garantissait le silence, il comptait également sur eux à cet égard. Il parla ensuite à coeur ouvert de la production artistique et de sa position en général, ainsi que de la mission de la Société des Bibliophiles, dit entre autres qu'il savait avoir favorisé l'exécution d'oeuvres musicales qui n'avaient pas encore atteint la maturité, mais qu'il l'avait fait pour donner aux compositeurs la possibilité de se rendre compte de l'impression produite par leurs oeuvres présentées au grand public. Il parla ensuite, avec un réel sens critique, et sans prononcer de noms, de la musique qu'il entendait souvent à la Radio, réclama pour la production artistique un jugement porté du point de vue artistique et non par esprit de parti. En outre il pensait ce qui ressortait de ses considérations générales- que nos soldats, quand ils rentreraient de leurs campagnes se soumettraient difficilement en temps de paix à ce commandement tel qu'il était préconisé de plusieurs côtés.

M'étant trouvé voisin de table de M. v. Schirach j'eus la possibilité de parler avec lui à coeur ouvert sur beaucoup de sujets. Naturellement je me souviens moins des détails que de l'impression d'ensemble que j'en eus, impression qu'il était fort éloigné de la façon dictatoriale dont s'exprimaient d'autres dirigeants nationaux socialistes, et montrait également à bien des égards en matière objective qu'il était loin

H0882 - 0021

d'avoir la partialité et l'intolérance de son parti. Il enregistra ainsi avec compréhension mes observations critiques au sujet de l'interdiction de l'écriture allemande par Hitler et fit lui-même des remarques qui s'opposaient à l'affirmation monstrueusement dilettante d'Hitler prétendant que l'écriture allemande n'est pas allemande, "mais vient du caractère d'écriture des Juifs sousbes, et, tout comme les Juifs de notre époque se sont approprié la Presse, ceux-ci auraient pris possession des imprimeries dès l'invention de l'art de l'imprimerie du livre."

H0882 - 0022

Au cours d'une discussion ultérieure, et comme je contredisais sur le terrain des faits des conceptions qu'il avait un jour exprimées, il prit la chose très objectivement et amicalement et ne montra pas trace de l'intolérance à laquelle on était accoutumé de la part des autres membres du parti.

Encore que je sois bien loin de juger M. v. Schirach en me fondant uniquement sur cette entrevue, je me rappelle cependant que sa façon vraiment libérale de prêter l'oreille à d'autres conceptions et de les admettre ne laissa pas de m'impressionner, à tel point que j'en entretins quelques jours plus tard avec satisfaction, le Dr. Goerdeler, ancien maire de Leipzig et qui fut plus tard assassiné.

Que M. v. Schirach ait su que je n'appartenais pas au NSDAP et que j'en étais adversaire non seulement je pouvais le penser en raison de ce que je lui avais dit, mais je le vis aussi d'après une courte lettre dans laquelle il avait rayé le "Cher camarade du parti Klingspor", qui avait été écrite par son bureau conformément à l'habitude, et inscrit "Monsieur" au-dessus de "camarade de parti"; Il doit donc avoir eu le sentiment que je ne tenais pas à passer pour un membre du parti. Celui qui sait combien tout ce que d'autres dirigeants nationaux-socialistes faisaient, s'éloignait souvent du point de vue objectif, reflétait l'influence des dogmes du parti et n'avait exclusivement pour but que l'avancement du Parti, ne s'est pas peu étonné de ce que M. v. Schirach ait par exemple dans un discours imprimé fait des déclarations qui étaient en absolue contradiction avec la façon de voir des autres nationaux-socialistes. Il s'y prononça de façon décisive contre l'opinion selon laquelle l'appartenance au

H0882-0023

parti pouvait suppléer au défaut de talent artistique. Mais il montra aussi ailleurs qu'il avait pour les questions artistiques un profond intérêt et les considérait sans prévention et pas du tout comme une affaire mettant en jeu la politique ou la question raciale, ce qui se produisit souvent d'autre part.

H0882 - 0024

Je doute fort que ces observations aient un effet quelconque sur les accusations auxquelles on s'attache à Nuremberg, mais je vous laisse bien volontiers libre d'en faire usage si vous croyez qu'elles peuvent avoir une influence sur le sort de v. Schirach. Quoi qu'il en soit nos rapports avec v. Schirach ont constitué pour moi un nouvel exemple du fait que non seulement l'attitude, mais aussi les idées étaient souvent très différentes selon les nationaux socialistes considérés. Je puis le dire d'autant plus que j'ai manifesté une vive opposition au Parti.

Veuillez agréer l'expression de ma considération.

signé :

Dr. K. Klingspor

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Pour copie conforme

Nuremberg, 7 Mars 1946.

Avocat:

Dr. Fritz Sauter

Munich, Neuhauserstr. 50/II

Karl Klingspor
Dr.= Ing.E.h.

Offenbach a.M. Ludwigstr 140
Téléphone 84052

Le 22 Janvier 1946

Monsieur le
Dr. Sauter
Nuremberg
Augsburgerstr. 34/1

Cher Monsieur le Dr. Sauter,

J'ai reçu votre lettre du 16 Janvier et vous envoie ci-joint copie d'une partie d'un discours que M. v. Schirach prononça à l'occasion de la "semaine de Mozart" et qui pourrait venir à l'appui de ce que je vous ai écrit le 4 Janvier. Je n'en trouve malheureusement pas l'original dans ma bibliothéque, mais vous pouvez peut-être vous en procurer un exemplaire par l'intermédiaire de M. v. Schirach.

Veuillez agréer.....

signé:

Dr. K. Klingspor

Copie

Recommandée.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

pour copie conforme
Nuremberg, le 7 Mars 1946.

Avocat
Dr. Fritz Sauter
Munich, Nenhauserstr. 50/11

H0882 – 0026

Baldur v. Schirach, Discours pour l'ouverture de la semaine Mozart 1941.

... Qu'à la suite du gigantesque remous spirituel entrainé par notre Révolution, soient également apparues ici et là dans la musique, la poésie et les arts plastiques des manifestations où l'on tentait de suppléer au défaut de pouvoir créateur artistique par la solidité et leurs convictions est sans importance. Mais à la longue seul peut s'affirmer ce qui sort de l'ordinaire, et ceux qui invoquent leur bonne manière de penser à titre de justification de leurs mauvaises oeuvres d'art ne peuvent s'imposer plus longtemps au peuple allemand. Le mouvement politique qui dirige le Reich n'a jamais dans son programme de parti prétendu à un art spécifiquement caractéristique du parti, car cela contredirait l'idée en vertu de laquelle il est né. Toute oeuvre d'art véritable s'impose d'elle-meme et a une mission nationale. Elle témoigne en faveur du peuple auquel elle doit sa création. C'est-à-dire, si vous le voulez, sa tendance.

La valeur nationale d'une peinture contemporaine n'est pas déterminée par le nombre des hommes de la SA figurant sur le tableau, et la poésie nationale dans l'esprit de notre mouvement n'est pas ce lyrique d'étendards et fanfares, qui tente de suppléer au défaut d'inspiration et de forme par des mots grandiloquents. Il en va de meme pour notre musique. Quiconque nomme Goethe un franc-macon et la "Flute enchantée" un opéra de franc-macon ne peut etre à bon droit pris au sérieux dans notre peuple. Le grand art de la nation peut prétendre à la vénération nationale.

H0882 - 0027

Peut-il y avoir quelque chose de plus ridicule que la tentative de soumettre à une censure tardive nos grands esprits et de rechercher à cet égard s'ils étaient bel et bien conformes à la prescription établie par des bourgeois ennemis de la culture. Toute grande oeuvre a sa propre loi, elle est toujours l'expression d'une personnalité isolée et de la nation tout ensemble. Mais la nation n'est pas seulement l'époque, c'est-à-dire les contemporains, c'est aussi la communauté des hommes de meme sang et de meme langue qui est de tous les temps et persiste en dépit de toutes les variations du gout et des idéologies changeantes. C'est pourquoi il n'y a

H0882-0028

pas d'art fait pour une époque. Pour la même raison Mozart signifie plus aujourd'hui pour nous qu'il ne signifiait pour ses contemporains. Et plus les années passeront, plus il appartiendra à la nation. Il ne peut subsister aucun doute sur le fait que l'oeuvre de Mozart prouve justement que tout art véritable est créé pour la nation et en dépit de l'opinion des contemporains. Il représente aussi pour nous un éducateur nous rendant capables de discerner l'essence de toute production géniale. Elle n'est pas déterminée par les dogmes établis par les professeurs d'Histoire de l'Art. Ceux-ci sont à l'échelle du passé et du présent. Mais ce qui appartient à l'avenir crée sa propre mesure.

-.-.-.-.-.-.-.-

Pour copie conforme.
Nuremberg, le 7 Mars 1946

Avocat :
Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II

H0882-0029

En vue de leur soumission à la Cour de Justice militaire internationale de Nuremberg et pour en assurer le crédit, j'affirme ici sous la foi du serment l'exactitude des indications que j'ai faites à Me. Fritz Sauter, Avocat, dans mes deux lettres des 4 et 22 Janvier 1946, en ce qui concerne l'affaire v. Schirach.

Je sais qu'une fausse déclaration sous serment est punissable.

Offenbach, (Ludwigtr. 140), le 26 Février 1946.

Signé :

Dr. K. Klingsper

-.-.-.-.-.-.-.-

pour copie conforme
Nuremberg, le 7 Mars 1946.

Avocat :
Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II

H0882 - 0030

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 2

C O P I E

Dr. Karl Roesen

Garmisch-Partenkirchen
4 Février 1946
Ludwigstr. 39

Déclaration

L'avocat Dr. F. Sauter, en sa qualité de défenseur de l'ancien Gauleiter Baldur v. Schirach inculpé devant le Tribunal Militaire de Justice Internationale de Nuremberg a demandé une déclaration au Dr. Richard Strauss, directeur général de la musique.

Le Docteur Richard Strauss fait une cure en Suisse. C'est pourquoi je reçois en ma qualité d'avocat du Docteur Richard Strauss une demande de déclaration.

En connaissance des dispositions pénales existantes j'atteste sous la foi du serment ce qui suit :

Je m'appelle le Dr. Karl Roesen, né le 25.6.1894, avocat à Garmisch-Partenkirchen, Ludwigstr. 39, autorisé par le Gouvernement militaire à exercer ma profession d'avocat depuis le 23.7.45.

Je n'ai pas fait personnellement la connaissance de Baldur v. Schirach. Je ne puis donc que répéter ce que j'ai appris indirectement du Dr. Strauss et ce que j'ai pu observer dans le développement des évènements.

D'après ces données, Schirach sans s'occuper des frictions existant à l'époque entre Hitler et Goebbels d'un coté et le docteur Strauss de l'autre, a toujours reconnu la grandeur du maitre en tant qu'artiste. Durant le séjour du maitre à Vienne il a toujours complètement passé

H0882 - 0031

sur le fait que Strauss n'adhérait pas au national-socialisme; il aurait fait dire expressément devant l'épouse du maitre à l'occasion du 80ème anniversaire de ce dernier :"Je ne vous salue cependant pas en disant Heil Hitler !"

Alors que ce 80ème anniversaire n'était pas trop fêté dans le Reich, Schirach a, en opposition avec le Gouvernement du Reich, fait honorer et feter particulièrement le Docteur Strauss à cette occasion.

Feuille II

H0882 - 0032

Feuille II

de la Déclaration du Dr. Karl Roesen .

Schirach a fait recevoir particulièrement bien à Varsovie le Dr. Strauss avec sa famille y compris sa belle-fille juive, lorsque de nouvelles et sérieuses difficultés se furent produites à Garmisch - Partenkirchen avec le Kreisleiter local, couvert par le Gauleiter de la Haute-Baviere. Le docteur Strauss a declaré à plusieurs reprises que la culture de Shirach etait considérablement au-dessus du niveau ordinaire des Gauleiter et des dignitaires du NSDAP.

Je ne suis pas en situation de donner des indications plus concrètes.

signé :
Dr. Roesen
Avocat.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Pour copie conforme
Nuremberg, le 7 mars 1946.

L'avocat :
Dr. Fritz Sauter .

H0882 – 0033

Je me nomme Maria HOPKEN, née Madersbacher, née le 19 février 1913 à Munich et actuellement domiciliée à Jachenau/Hte Bavière.

J'ai été informée de la nature d'une attestation faite sous la foi du serment, de mon obligation de faire une déclaration conforme à la vérité et des conséquences pénales d'une fausse déclaration faite sous la foi du serment.

Je certifie, sous la foi du serment, ce qui suit :

1.) Le 1er mai 1938 j'ai été engagée par la Direction des organisations de Jeunesse du Reich, à Berlin, et affectée comme secrétaire à Baldur v. Schirach, à l'époque chef de la Jeunesse du Reich. Je travaillais en cette qualité à Kochel /Obbay, Munich et Berlin. Auparavant j'avais été, 6 années durant, secrétaire dans une fabrique de Produits Chimiques à Berlin, et 2 années dans une maison d'édition à Berlin. Au début de 1938 il se produisit dans cette librairie d'importantes modifications de personnel et c'est pour cette raison que je me cherchai alors une autre situation. Par l'intermédiaire d'un Mr.Kaufmann, que je connaissais, je devins, le 1er mai 1938, secrétaire de la direction des organisations de jeunesse du Reich. Je n'appartenais alors ni au Parti ni à aucune ramification du Parti. En été 1940, je devins Membre du Parti et ce parce que j'en avais été pressentie par différents collègues. Je déclinai d'abord la proposition de différents collègues, mais plusieurs se sont alors plaints à Mr de Schirach de ce que je fusse sa secrétaire, quoique je n'aie jamais appartenu à la Jeunesse hitlérienne et que je ne fusse pas Membre du Parti. M. von Schirach n'attacha aucune importance à cette plainte mais déclara

H0882 - 0034

qu'il comprenait très bien que je ne fusse pas du Parti puisque je ne m'étais encore jamais occupé de politique, Schirach ne m'a jamais invitée à adhérer au Parti. Je le fis pourtant alors en été 1940

H0882 - 0035

il est vrai, pour avoir la paix et pour n'être plus ennuyée par mes collègues.
Du 1er octobre 1940 au 1er avril 1945, je fus employée du Statthalter du Reich à Vienne et toujours secrétaire de Baldur v. Schirach, devenu statthalter du Reich à Vienne. Durant ces longues années d'activité je vis toute la correspondance de Schirach. Il s'entretenait souvent avec moi de son activité officielle, de la vie du Parti et de sa propre position vis-à-vis des différents problèmes, de sorte que j'étais parfaitement au courant de l'ensemble de la situation.

2.) Forte de ce que je sais, je confirme que Schirach n'avait rien à voir avec l'expulsion des juifs de Vienne, que l'expulsion des juifs de Vienne se produisit bien plutôt par suite d'un ordre direct d'Hitler, (probablement du Reichsfuehrer SS), et qu'elle fut réalisée uniquement par les SS de Vienne, sur les instructions de l'officier SS de l'endroit le plus élevé en grade, ou de l'Administration Centrale de la Sécurité du Reich, sans que Schirach, Gauleiter de Vienne à l'époque, ait eu, de quelque facon que ce soit, à coopérer ou à dire quelque chose, et sans qu'il ait pu empêcher ces mesures.

3.) Lors de l'accomplissement de l'expulsion des juifs de Vienne, l'opinion générale à Vienne et également chez nous, était que les juifs de Vienne étaient uniquement transplantés quelque part à l'Est de l'Europe. Schirach ne savait certainement pas

H0882 - 0036

que les juifs de Vienne devaient être abattus car autrement il m'en aurait surement parlé au cours de notre travail. D'autant plus que, suivant ses idées, il s'était indigné des pogromes de juifs.

4) Schirach exerca toujours sur ses collaborateurs à Vienne, justement en ce qui concerne la question juive, une influence tout à fait modératrice et les engagea, lors de l'exécution des ordres de Hitler contre

H0882 - 0037

les juifs au plus de pitié possible, p. exemple au sujet des juifs qui pouvaient continuer à travailler dans le théâtre, dans l'industrie, dans les Etablissements municipaux, au sujet des autorisations de ne pas porter l'étoile jaune, ou des juifs qu'on pouvait autoriser à rester à leur domicile.

Je me souviens par exemple d'un cas où Schirach intervint très énergiquement et avec succès auprès de l'administration municipale de Vienne, pour que deux jardinières municipales qui étaient demi-juives continuent à être employées et payées, lorsqu'il apprit par l'inspecteur des jardins que les 2 jardinières devaient être renvoyées uniquement à cause de leur ascendance juive. Ou un autre exemple : il obtint que le fils du compositeur Dr. Richard STRAUSS qui était marié à une juive, pût rester dans son appartement, ou, par ex. sur l'initiative de Schirach l'épouse juive de l'acteur de cinéma Hans Moser fut exemptée du port de l'étoile jaune, Lorsqu'une fois le chef des services culturels de la ville de Vienne fit savoir à Baldur v. Schirach que deux danseuses de l'Opéra municipal de Vienne (leur nom ne me vient pas à l'esprit actuellement) devaient être renvoyées à cause de leur origine juive ou demi juive, Schirach intervint à nouveau pour qu'elles puissent rester en fonction. Ce sont les quelques exemples qui me viennent momentanément à l'esprit.

5) Au printemps ou en été 1943, je crois, une Henriette von Schirach m'a raconté ce qui suit : Elle se trouvait à Amsterdam et vit là, de la fenêtre de son hôtel, comment des centaines de femmes juives étaient emmenées la nuit, et poussaient des cris effroyables. Cet incident a été pour ses nerfs une forte secousse, elle en a été très émue et a raconté le fait à son mari.

H0882-0038

Celui-ci lui aurait alors conseillé de le raconter, à l'occasion, à Hitler à l'Obersalzberg, pour qu'Hitler intervienne et fasse cesser de tels abus. Elle raconta ce fait à Hitler peu

H0882 – 0039

de temps après à l'occasion d'une soirée ou elle était en compagnie de son mari et de quelques personnes de l'entourage d'Hitler. Hitler prit ce récit de très mauvaise humeur, l'interrompit dans son discours et lui dit qu'elle ne devait pas être aussi sentimentale. L'incident fit une très pénible impression, personne ne dit plus un mot durant cette soirée, la situation devint si insupportable que le couple Schirach se trouva dans l'obligation de se retirer dans sa chambre. Une personne de l'entourage d'Hitler (si je ne me trompe, ce doit être l'officier d'ordonnance Schaub), aurait alors conseillé d'urgence au couple Schirach de partir le lendemain matin à la première heure, car Schirach devait craindre qu'Hitler le fit enfermer dans un camp de concentration à cause de cette affaire.

Là-dessus Mme von Schirach quitta le lendemain matin de bonne heure l'Obersaltzberg avec son mari, sans avoir pris congé, de quelque manière que ce soit, de Hitler. Nous avons plus tard souvent encore parlé de cette affaire, et Mme de Schirach m'a raconté cet incident à plusieurs reprises de la même façon. Mr de Schirach aussi m'a plus tard raconté à maintes reprises cet incident, et déclaré, que le tout lui avait été très pénible, car il avait supposé qu'Hitler serait intervenu lorsque de tels incidents contre les juifs lui furent racontés par un témoin oculaire. A cette occasion Schirach a exprimé le désir de changer sa garde personnelle (constituée de 6 policiers) contre des soldats de la Wehrmacht qu'il aurait chargés de sa protection personnelle. En effet il en parla au chef de la police de Vienne Götzmann et, vu le manque actuel de personnel de police, émit le voeu de renoncer à cette protection pour ne pas sur-

H0882 - 0040

charger la police. Il remplaça ces policiers en faisant mettre à sa disposition des soldats de l'armée de terre (Régiment "Gross deutschland") Je suppose qu'il le fit parce que la police dépendait du Reichsführer SS Himmler tandis que les soldats de l'Armée ne dépendaient pas de ce dernier.

H0882 - 0041

A partir de ce moment Schirach ne fut plus, sous aucun prétexte, reçu par Hitler et ne lui a plus parlé personnellement. Je le sais par Schirach lui-même, qui se plaignit souvent à moi, de ce qu'il n'était en principe plus reçu par Hitler mais était par contre, visiblement tombé en disgrâce auprès de lui. A ma connaissance Schirach ne rencontra Hitler après cet incident qu'une seule fois, environ en dec. 1944, à l'occasion d'une réunion des Gauleiter, à laquelle, comme il me le dit plus tard, il n'eut pas l'occasion de parler personnellement à Hitler.

6) Dans le district du Gau Vienne, il n'y eut à ma connaissance, jamais de camp de concentration. J'ai entendu dire, une fois par le Gauleiter Schirach qu'il avait été un jour, au camp de concentration de Mauthausen. Autant que je m'en souvienne, sa visite à Mauthausen eut lieu à l'occasion d'une réunion de différents Gauleiter et de leurs conseillers économiques, dont également le Gauleiter Schirach et si je ne me trompe, cette réunion eut lieu à Linz. Le lendemain ou le surlendemain Schirach a raconté, à moi-même et à l'un de ses collaborateurs, je crois Mr. Scharnitzer, qu'il avait été avec d'autres personnalités à Mauthausen. Ce qu'il a vu là-bas, je n'en sais rien car je n'ai pas assisté à la suite de la conversation entre lui et Mr. Scharnitzer. C'est la seule fois que j'aie jamais entendu dire que Schirach ait vu un camp de concentration.

Aussi longtemps que j'ai travaillé avec Schirach je n'ai jamais rien su des atrocités qui se sont passées dans les camps de concentration. A Vienne, non plus je n'ai rien appris à ce sujet par d'autres personnes. Je suppose donc qu'à Vienne non plus ces atrocités n'étaient pas connues car, autre-

H0882 – 0042

ment, à mon avis, j'aurais sûrement appris certaines choses par l'un ou par l'autre. Je n'ai eu connaissance de ces atrocités que lorsque les troupes ennemies firent leur entrée. Nous mêmes, mon mari et moi,

H0882 – 0043

n'avons jamais entendu d'émissions étrangères. Le point de vue de mon mari était que cette action, étant punie sévèrement, on ne devait pas le faire.

Je ne sais pas si Monsieur de SCHIRACH ou sa famille ont écouté des émissions étrangères. Ni par lui, ni par sa femme je n'ai entendu dire qu'il écoutat des émissions étrangères. Du 5 nov. 1944 au 1er avril 1945, période durant laquelle j'ai habité avec mon mari dans sa famille, je peux assurer, avec certitude que dans leur maison, on n'a jamais écouté les émissions étrangères, car je m'en serais aperçue car, nuit et jour, je me trouvais dans l'appartement.

7.) Pendant tout le temps de mon service, SCHIRACH, contrairement à son prédécesseur BURCKEL, s'est efforcé, avec succès, dans le domaine de la politique religieuse, d'apporter au Gau de Vienne un apaisement à ce sujet, et d'établir et de maintenir des relations correctes avec les autorités ecclésiastiques du pays. Il prit une toute autre position à l'égard des Eglises chrétiennes, en ce sens qu'il donna, à plusieurs reprises, à tous ses collaborateurs politiques, l'ordre de maintenir la paix avec les Eglises, de toujours travailler en accord avec celles-ci, et de tenir compte des désirs religieux de chacun. Ainsi, il a, lui-même, veillé à ce que les désirs du Cardinal INNITZER, archevêque de Vienne, fussent exaucés régulièrement, que les crucifix dans les régions catholiques, ainsi que dans les écoles des colonies pour enfant évacués restent en place, etc....

H0882 - 0044

Je sais que SCHIRACH a donné de telles directives à ses subordonnés, parce que, ou bien SCHIRACH lui-même prenait souvent des notes des entretiens qu'il avait eus avec ses subordonnés, et qui me revenaient ensuite sous les yeux, ou bien il me les dictait à moi, sa secrétaire. Souvent,

H0882 - 0045

SCHIRACH après avoir d'abord donné des directives orales à ses subordonnés les leur communiquait par écrit et les confirmait, c'est ainsi que j'en prenais connaissance.

8.) Non seulement durant mon activité professionnelle, mais également pendant mon séjour dans la maison des SCHIRACH, dans laquelle j'ai habité avec mon mari et cela du 5 novembre 1944 (date à laquelle sa maison fut détruite par un bombardement), au 1er avril 1945, j'ai eu suffisamment l'occasion de connaitre l'opinion positive de SCHIRACH par rapport au christianisme, car j'ai, à cette époque, pris mes repas en commun avec SCHIRACH et sa famille et le bureau de SCHIRACH fut transféré dans son appartement. SCHIRACH lisait souvent à haute voix, au cercle de famille, un livre dont le titre était "Paroles du Christ" et des extraits du Nouveau Testament, y assistaient également souvent certains de ses collaborateurs dont, p. expl., son officier d'ordonnance WIESHOFER. Lors de ces réunions, SCHIRACH a souvent déclaré que les paroles du Christ étaient déterminantes pour nous tous, et pour tous les temps. Il regrettait souvent vivement que la plupart des humains n'attachassent aucune attention aux enseignements du Christ.

Son expression "<u>La véritable éducation est au fond l'éducation religieuse, car elle doit être l'éducation du respect</u>", me fit connaitre sa position favorable vis-à-vis du christianisme. A ma connaissance, SCHIRACH employa cette phrase la première fois à l'occasion d'un discours dans l'église de garnison, à Postdam, en janvier 1939.

9.) Durant son activité à Vienne, SCHIRACH s'est occupé spécialement, et avec succès, <u>de la vie artistique</u>. Il a tout

H0882 - 0046

fait pour redonner à Vienne l'importance culturelle qui convenait à cette ville et à ses habitants. Il se trouva, à ce sujet, souvent en contradiction avec le Ministère de la Propagande et avec le Ministre Dr GOEBBELS. Par son activité dans le bureau de SCHIRACH, j'étais souvent tenue au courant lorsque le Chef du Cabinet du Ministère SCHLOSSER,

H0882 – 0047

qui travaillait au Ministère de la Propagande, faisait savoir à Monsieur de SCHIRACH téléphoniquement ou par écrit, que cette expression-ci ou cette action-là, avait fortement déplu à Monsieur le Ministre (Dr.GOEBBELS); également le rapporteur culturel de la ville de Vienne, un certain Walter THOMAS, alla souvent, pour des raisons de service, à Berlin et y cita différents cas ou le Ministre trouva à faire des reproches sur les propos de SCHIRACH.

Ainsi SCHIRACH attaqua, par exemple, dans son discours à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Association philarmonique viennoise, à la fin de 1942 ou au début 1943, la politique musicale du Ministère de la Propagande du Reich qui voyait dans "Heinzelmaennchens Wachparade" ou autres oeuvres de Linke, considérées comme négligeables par SCHIRACH, le summum de l'art musical. Il fêta Gerhart HAUPTMANN à l'occasion de son 80ème anniversaire par des manifestations particulièrement flatteuses, il honora Richard STRAUSS et le soutint en toutes choses etc... Tout cela était rendu difficile par la position opposée des services de Berlin.

SCHIRACH a beaucoup visité à Vienne le Théâtre, les Concerts, les manifestations scientifiques et invita surtout chez lui des acteurs, poètes, artistes et savants. Lors de ces réunions à son foyer, qui furent très fréquentes jusqu'au début des attaques aériennes sur Vienne, il n'invita, pour ainsi dire, plus des hommes véritablement du Parti, en dehors seulement de l'un ou de l'autre de ses collaborateurs les plus étroits. Il avait l'habitude de n'inviter les hommes qui jouaient un rôle dans le Parti que pour des manifestations officielles. J'avais l'impression qu'il ne le faisait

H0882 – 0048

que parce qu'il ne pouvait guère faire autrement lors des manifestations officielles. En tout cas, SCHIRACH avait beaucoup plus de contact avec les personnalités qui étaient de valeur pour la vie culturelle de Vienne, et j'avais toujours l'impression qu'il se sentait beaucoup plus à l'aise dans le cercle de telles personnes.

H0882 – 0049

10.) Je sais que Schirach, durant ses fonctions à Vienne, était souvent attaqué par des milieux du Parti parce qu'il n'assistait que rarement à des réunions politiques et surtout parce qu'il faisait très rarement des discours politiques. Pour ce motif on le noircissait souvent à la chancellerie du Parti et il y était attaqué continuellement. Par mon activité comme secrétaire de Schirach, je sais que, lors des congrès officiels du Parti, il n'y parlait que de très mauvais gré, et qu'il cherchait toujours à l'éviter. Par Schirach lui-même, par son officier d'ordonnance et par d'autres collaborateurs, j'ai souvent appris que ceux-ci cherchaient à le décider d'assister à des réunions officielles du Parti pour y prendre la parole, mais que la plupart du temps Schirach refusait parce que ces réunions lui étaient antipathiques. Par mon activité auprès de Schirach je sais également, que des fonctionnaires de la Chancellerie du Parti, qui venaient à Vienne pour des raisons de service, déclaraient fréquemment qu'à la Chancellerie du Parti, qui était dirigée par Bormann, on était mécontent de Schirach, que l'on attendait de lui et qu'on lui demandait d'assister davantage à des congrès officiels du Parti et y prendre plus souvent la parole.

11.) De par mon activité au Bureau du Gau de Vienne, je sais que Hitler a continuellement attiré l'attention, notamment dans les notes envoyées par la Chancellerie du Parti, sur le fait que, toutes les affaires qui devaient être traitées entre les Gauleiter et Hitler, seraient d'abord soumises à Bormann, qui déciderait alors s'il fallait les soumettre à Hitler, dans le cas où Bormann ne pourrait pas

H0882 - 0050

s'occuper de l'affaire lui-même . En outre Hitler a souligné à différentes reprises dans ses "bulletins d'instructions" que Bormann, comme son secrétaire et chef de la Chancellerie du Parti, possédait son entière confiance et que personne ne pouvait rien entreprendre contre Bormann. Telle à peu près est la teneur de ces déclarations.

12.) Je sais aussi ce qui suit:

Peu de temps après que Schirach eut pris son poste en temps que Gauleiter de Vienne il y introduisit, en sa qualité de Gauleiter de Vienne, des "journées d'audience populaire".

H0882-0051

Il avait des heures de réception pendant lesquelles tous ceux qui le désiraient pouvaient lui parler. On devait s'annoncer à la Chancellerie du Gau, et faire savoir de quelle affaire on voulait entretenir le Gauleiter. A l'un de ces jours d'audience populaire suivant, qui généralement avaient lieu chaque semaine, on pouvait alors entretenir personnellement le Gauleiter. Je me touvais moi-même souvent dans le bureau du Gauleiter von Schirach lorsqu'il y avait quelque chose à prendre par écrit. Ces journées d'audience populaire commencaient généralement le matin à 7 ou 8h. et s'étendaient jusqu'à 6 ou 8h. du soir. De mon activité à la direction du Gau, je sais que généralement le Gauleiter de Schirach s'efforcait d'aider les gens ou de remédier aux abus relatés. J'entendais toujours dire que la population viennoise était reconnaissante de ces journées d'audience populaire, et enthousiasmée de cette institution.

13.) Je sais que Schirach, avec l'aide du Dr. Colin Ross, en 1941 ou 1942, je crois, s'est beaucoup efforcé, d'empêcher, par tous les moyens, une guerre avec l'Amérique. Ces efforts furent néanmoins anéantis par Bormann qui empêcha à ce sujet une rencontre de Schirach et Colin Ross avec Hitler, ainsi que je l'appris par la suite par Schirach. J'ai entendu dire à cette époque, par Schirach, qu'il avait d'abord réussi à organiser un entretien entre le Dr. Colin Ross et Hitler, mais que cet entretien prévu par eux deux, n'eut pas lieu parce que, soit Bormann soit Ribbentrop, réussirent à l'empêcher. Par la suite, Schirach a plusieurs fois déclaré que son plan eut été d'être envoyé par Hitler comme ambassadeur extraordinaire en Amérique, qu'il était convaincu qu'il au-

H0882-0052

rait réussi à établir en Amérique de bons rapports avec les hommes d'Etat de là-bas, et que cela eut été certainement [illegible] dans l'intérêt du maintien de la paix.

H0882-0053

on n'aurait dû rien négliger de ce qui aurait pu contribuer au maintien de la Paix avec l'Amérique.

14.) Schirach s'efforca toujours de garantir la paix internationale par l'intermédiaire de la jeunesse. J'en vois une preuve dans les nombreux camps d'échange qui, sur son initiative, se développèrent en grand nombre, et où vinrent, pour plusieurs semaines tantôt de jeunes anglais, tantôt de jeunes francais des américains ou des japonais, pour faire connaissance de la jeunesse allemande et établir avec elle des relations d'amitié. Inversement, des délégations de jeunesse allemande se rendirent dans des camps de jeunesse étrangère, dans le même but, ainsi par exemple, en France, en Angleterre et au Japon. S'il y en eut également en Amérique, je ne peux pas le dire pour l'instant avec certitude. Lorsqu'il s'adressait à la jeunesse, Schirach employait souvent des expressions comme par exemple celle-ci : "la jeunesse est le pont qui mène à la Paix" et a developpé de telles expressions très souvent devant la jeunesse. J'ai eu connaissance de tous les discours que Schirach a tenus car c'est moi-même qui en ai écrit la majorité. D'après cela, je sais qu'il demandait toujours à la jeunesse de maintenir les contacts les plus étroits possibles avec la jeunesse des autres pays, par exemple avec celle de France et d'Angleterre, de chercher à connaitre la jeunesse des autres pays par des prises de contact personnel. Schirach a toujours exprimé sa conviction qu'une guerre n'aurait plus lieu et que d'après sa conception la meilleure garantie du maintien de la paix était que les jeunesses se connaissent réciproquement et apprennent à s'apprécier.

H0882-0054

15.) On me demande si Schirach, en tant que chef de la jeunesse du Reich, a nommé des officiers d'active, ou d'anciens officiers d'active, chefs de la jeunesse hitlérienne; à cette question, en raison de ma connaissance des faits, je peux déclarer ce qui suit : l'idée fondamentale de Schirach était que la jeunesse devait être dirigée par la jeunesse, c'est-à-dire par des personnes qui avaient elles-mêmes des "jeunesses hitlériennes."

H0882-0055

Autant que je puisse m'en souvenir actuellement, il n'y avait, autant parmi les chefs dirigeants de la jeunesse hitlérienne que parmi les employés, aucun officier ou ancien officier. De la bouche de Schirach lui-même j'ai plus d'une fois entendu dire , qu'il considérait que les officiers n'étaient pas aptes à conduire la jeunesse. C'etai également le point de vue général du personnel de la direction de la jeunesse du Reich.

16.) On me demande s'il est exact que Schirach aurait eté à Heidelberg, fin 1938, et y aurait fait un discours aux étudiants de Heidelberg. On me dit qu'un certain Gregor Ziemer, par une attestation sous la foi du serment, aurait declaré que Schirach se serait adressé aux etudiants à Heidelberg, avant 1939, et aurait dans cette allocution fait une remarque au sujet des ruines de la synagogue de Heidelberg. J'en conclus que le discours dont parle Ziemer a dû avoir lieu entre le 8 novembre et le 1er Janvier 1939. En raison de mes connaissances personnelles, je puis declarer que les dires de Ziemer ne peuvent être exacts. Je sais sûrement que Schirach était en Octobre 1938 à Kochel - Haute Bavière, où il avait son domicile personnel. Je le sais sûrement aussi parce que son épouse mit au monde fin octobre 1938 leur 3e . enfant (du nom de Wolf Robert) et parce que j'habitais à cette époque Kochel dans la famille de Schirach. Fin octobre 1938, d'après mes souvenirs le 30 ou 31 octobre, Schirach partit avec son officier d'ordonnance (Willy Scholz) et moi-même à Berlin où il avait à regler differentes affaires concernant la direction de la jeunesse du Reich, et à préparer un discours pour une réunion de jeunes à Vienne. De Berlin Schirach partit en novembre à Vienne, avec son officier d'ordonnance. Pour ce voyage, je m'occupai à cette epoque, de procurer à Schirach et à son compagnon les places dans le wagon-lits. De Vienne, Schirach revint après quelques jours à Munich et resta alors durant tout le reste de l'année 1938, partie à Munich, partie à son domicile personnel à Kochel.

H0882-0056

J'etais moi-même à cette epoque également à Munich. J'aurais donc certainement su si Schirach etait à cette epoque allé à Heidelberg. Je savais toujours quand Schirach entreprenait un voyage un peu plus important. Il ne s'est surement pas rendu à Heidelberg à cette époque.

Il m'est dit que dans son attestation sous la foi du serment le denomme Gregor Ziener aurait caracterisé Schirach comme "bedonnant", Cette désignation ne correspond surement pas, à l'époque que j'ai mentionné. Lorsque j'entrai en 1938 auprès de Schirach, a la Direction de la Jeunesse du Reich, Schirach etait mince sans contredit. D'après des photographies j'ai su que des annees auparavant, il avait été plus fort. De la bouche de Schirach, j'ai appris à l'epoque, que quelque temps avant mon entree en fonction, il avait eu une assez longue maladie, et avait considerablement perdu du poids. J'estime que Schirach avait en 1938 un poids de 140 livres au maximum. Je peux l'évaluer à peu pres exactement car mon mari a environ, la même corpulence que Schirach, il est seulement un peu plus gros et pèse en moyenne 145 livres.

Si on me demande si la description physique donnée par le temoin Gregor Ziener ne correspond pas plutot à celle du Fuehrer des Etudiants du Reich de l'époque, le Dr.Scheel, qu'a celle de Schirach, je peux repondre par l'affirmative à cette question. Scheel était, autant que je m'en souvienne plus petit que Schirach, et de toute façon plus gros.

Je certifie sous la foi du serment l'exactitude des déclarations ci-dessus.

Munich, le 29 janvier 1946
Signé : Maria Hppken.

H0882-0057

Dossier N° 378. J'atteste l'exactitude de la signature ci-dessus, de Madame Maria Hö ken, épouse du professeur d'Education physique, à Jachen a/Obbay, légitimée par la carte d'Identité N°. A 45229 datée u 26 novembre 1945 du cercle de Mesermarsh.

Munich le 29 Janvier 1946.

Signé Winniger

Notaire

page 23 suite 1 et fin.

H0882-0058

A l'attestation sous la foi du serment de Madame Maria Hopken,

Je confirme ici l'exactitude de la presente copie avec l'original en ma possession

Nurcmberg, le 8 Mars 1946.

Avocat :

Dr. Fritz Sauter.

Cachet

H0882-0059

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 3a

Expéditeur : Dr. Hans Carossa, Rittsteig, par Schalding, Basse-Bavière.

à : Monsieur le Dr. Fritz Sauter
actuellement à Nuremberg
Tribunal Militaire International

Mon cher Maitre,

J'ai rencontré deux fois l'ancien Chef de la jeunesse du Reich, Baldur v. Schirach, la première fois en Mars 1942 après na "Soirée de lecture" à Vienne, et la deuxième fois en Mars 1944 après une autre "Soirée de lecture".

Les deux fois, j'ai été invité à dîner avec environ quatre à six autres hotes. A ma grande surprise, il n'a jamais été parlé politique, au cours de ces réunions d'une durée de 3 heures environ; on parla culture et surtout beaux-arts et musique. Des problèmes physiques et naturels ont également été traités. M. v. Schirach me donnait l'impression de quelqu'un qui s'était instruit de façon extraordinaire grace à la lecture et qui possédait une connaissance approfondie de la vie artistique des différentes époques. J'ai été frappé aussi par sa façon de penser et de parler, sans la moindre idée préconcue, de toute question littéraire ou artistique, visiblement en complète indépendence des directives du Parti. Je comprends maintenant qu'il ait pu provoquer un scandale au sein du Parti lors de l'organisation, par ses soins, d'une exposition artistique, à Vienne, suivant ce qui m'a été rapporté par des amis de Munich.

H0882-0060

L'écrivain, Dr. Rudolf Kassner , me pria, en Juillet 1944, d'intervenir pour lui auprès de M. Baldur v. Schirach. Le Dr. Kassner se trouvait très à l'étroit dans son appartement, ce qui le genait considérablement dans son travail. L'administration municipale de Vienne voulait, sa femme étant juive, lui imposer, dans son appartement déjà trop petit, un "couple mixte (Mischehepaar)" comme on disait alors. Je m'écrivis qu'une courte demande à Baldur v. Schirach et recus quelques jours après, un télégramme du Dr. Kassner, par lequel il était très heureux de m'annoncer que l'incident avait été réglé très favorablement par le Gouverneur.

La libération de l'éditeur berlinois, Peter Suhrkamp d'un camp de concentration, a été réalisée également, suivant ce qui m'a été dit par Madame Suhrkamp, grace à l'intervention de von Schirach.

Je certifie, par la présente, sous la foi du serment, l'exactitude de ma déclaration ci-dessus et autorise M. le Dr. Sauter, avocat, à déposer cette déclaration à titre de preuve, au Tribunal Militaire International.

Je vous prie d'agréer .....

Hans CAROSSA

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg le 22 Mars 1946

Avocat : Dr. Fritz SAUTER
Munich, Neuhauserstr. 50/II
(vis-à-vis du Café Fürstenhof)

(fin) -25-

H0882-0061

DOCU NT BALDUR V. SCHIRACH

No 4

Extrait de " Das Archiv"

Mots d'ordre pour l'année de la Jeunesse hitlérienne

1933 Année de l'union

1934 Année de l'éducation

1935 Année de l'entraînement physique

1936 Année de la jeunesse

1937 Année de la fondation de foyers

1938 Année de l'entente

1939 Année du devoir d'être en bonne santé

1940 Année de l'épreuve

H0882-0062

Doc. Bald. v. SCHIRACH

N° 4 a

E X T R A I T

de

"Das Archiv" Janvier 1935/Page 1426

1935 : Annee de l'entraînement physique

"Il s'agit d'ameliorer l'etat de sante de l'ensemble de la jeunesse allemande et de vaincre les erreurs et les negligences de la precedente periode d'education. En demandant d'atteindre le maximum au point de vue physique et professionnel, je dois, en ma qualite de Chef de la Jeunesse, qui m'a ete confiee, prendre des mesures très sevères à l'egard des sous-chefs et des sous-cheftaines, qui tolèreraient un trop grand effort de la part des jeunes gens places sous leurs ordres. Les chefs et les cheftaines de la jeunesse qui, contrairement aux instructions qui leur ont ete donnees, compromettraient la sante de la jeunesse, dont ils ont a faire l'education, se verront exclus avec effet a partir du 1.1.35, de la Jeunesse Hitlerienne.

(Extrait du message radiophonique de SCHIRACH du 1.1.35, lors de sa declaration de l'"Annee de l'entraînement")

Je certifie que le present extrait est conforme a l'original en ma possession.

NUREMBERG, le 16.3.1946

Avocat :

Dr Fritz SAUTER

MUNICH, Neuhauserstr. 50/II

H0882-0063

Doc. Bald. v. SCHIRACH

N° 4 b

E X T R A I T

de

"Das Archiv", janvier 1937/Page 1444

Appel du Jour de l'An

de Von SCHIRACH

Année de la fondation de "foyers"

1.1.37

La Jeunesse Hitlérienne a toujours considéré, c'est ainsi qu'il s'exprime entre autre dans son appel "le foyer", comme une importante condition première à son travail en commun.

Elle doit se libérer de ces brasseries et autres locaux, qui ne prêtent leurs salles particulières que si elles obtiennent la garantie que la jeunesse y fera usage d'alcool et de nicotine.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

NUREMBERG, le 15 mars 1946

Avocat :

Dr Fritz SAUTER

MUNICH, Neuhauserstr. 50/II

H0882-0064

<u>Document Baldur v. Schirach N° 4c.</u>

Extrait de " Das Archiv" Janvier <u>1938</u> Page 1256.

1.1.38.

" Mot d'ordre pour l'Annee 1938 du Chef de la Jeunesse du Reich ".

1938 - Annee de l'entênte -

Von Schirach constate comme prélude a son appel, qu'au cours de l'"Annee de la fondation de foyers", qui vient de se terminer, plûs de 1000 foyers de la Jeunesse hitlérienne ont ete mis en construction et que beaucoup de nouvelles auberges pour la jeunesse ont été achevées, grâce à l'appui des maires et des municipalites ainsi que de tous les principaux Services du Parti et de l'Etat. Il est dit dans l'appel au sujet de la <u>Tâche de la nouvelle Année :</u> Dans l'annee qui commence, le Travail de la Jeunesse hitlerienne <u>aura pour but important</u> d'établir de nouveaux ponts entre la jeunesse allemande et la jeunesse étrangère .- "

-.

Je certifie que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original en ma possession .-

Nuremberg le 9 Fevrier 1946.

Avocat :
Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II

H0882-0065

Document Baldur v. Schirach
N° 4 d.

Extrait de " Das Archiv", Janvier 1938 , Page 1256

" Mot d'ordre pour l'annee du Chef
de la Jeunesse du Reich "

Le Chef de la Jeunesse du Reich, v. Schirach, fit connaitre comme tous les ans, au cours d'un message adresse à la Jeunesse d'Adolf Hitler, le mot d'ordre pour le travail de la nouvelle annee et designe pour la Jeunesse du Reich, l'annee 1938 comme " Annee de l'entente"
V. Schirach constate, comme prelude à son appel, qu'au cours de l'"Annee de la fondation des foyers, qui vient de se terminer, plus de 1000 foyers de la Jeunesse hitlerienne ont été mis en construction et que beaucoup de nouvelles auberges pour la jeunesse ont été achevées, grâce à l'appui des maires et des municipalites ainsi que de tous les principaux Services du Parti et de l'Etat. Au sujet de la tâche pour la nouvelle annee, il est dit dans l'appel :" Au seuil de la nouvelle année nous saluons les nombreux jeunes camarades de l'Etranger, qui se trouvent reunis en qualité d'invités dans les camps de ski franco-allemand, germano-belge, anglo-allemand et autres de la Jeunesse hitlérienne - Environ 200.000 jeunes etrangers ont visité, au cours de l'an dernier, l'Allemagne nationale-socialiste et les institutions d'education de la Jeunesse hitlerienne. Dans l'annee qui commence, le Travail de la Jeunesse hitlérienne aura pour but important, d'établir de nouveaux ponts entre la jeunesse allemande et la jeunesse etrangere. La jeunesse des différents peuples doit apprendre à se connaitre, non pas pour imiter un genre etranger, mais pour parvenir à une juste comprehension reciproque de l'etranger- seule cette comprehension reciproque peut former la base d'une collaboration des grandes organisations de la jeunesse actuelle -

H0882-0066

Document Baldur v.Schirach N° 4d.

" Le Chef de la Jeunesse du Reich, von Schirach reçut, le 6 Janvier, à Munich , une délégation du camp franco-allemand et du camp germano-belge et, le 11 janvier, les participants de 3 camps de ski anglo-allemands - "

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original en ma possession -

Nuremberg, le 18 Mars 1946.

Avocat :
Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II

H0882-0067

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 4e

Extrait de "Das Archiv" Janvier 1939

1.1.39 Appel du Jour de l'An du Chef de la Jeunesse du Reich: Année du devoir de se maintenir en bonne santé.

"Il s'agit d'augmenter la capacité de notre peuple grâce à une facon de vivre raisonnable de la jeune génération et ce ci vous êtes à même de le réaliser, mes camarades, par votre propre volonté, à savoir :

1) Grâce à un travail sportif et des exercices physiques pratiqués systématiquement,
2) en évitant ce qui peut nuire à la santé des jeunes. (L'alcool et la nicotine ne seront pas interdit solennellement à la Jeunesse hitlérienne).

-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original, en ma possession.

Nuremberg, le 14 Février 1946.

Avocat :
Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II
(vis-à-vis du café Furstenhof)

H0882-0068

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 4f

Extrait de "Das Archiv", Janvier 1940 page 1326

Appel du Jour de l'An du Chef de la Jeunesse du Reich.

1.1.1940.

"Le Chef de la Jeunesse du Reich et chef de la Jeunesse du Reich du NSDAP? Baldur von Schirach, lança, à la fin de l'année, en appel à la Jeunesse hitlérienne, dans lequel il désigna l'année 1940 comme : "Année de l'épreuve" et remit le commandement de la Jeunesse du Reich à son représentant, Hartmann Lauterbacher, car il s'engageait dans l'armée en qualité de volontaire.

-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original, en ma possession.

Nuremberg, le 6 Mars 1946.

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

Munich, Neuhauserstr. 50/II

H0882-0069

Doc. Bald. v. SCHIRACH

N° 5

E X T R A I T

de

"Volonte et Puissance"

Organe des Chefs de la Jeunesse national-socialiste

Edite par le "Zentralverlag" du N.S.D.A.P., Berlin SW 68
Publie par Bald. Von SCHIRACH
Année 1937 4 janvier 1937 Cahier I
Page 6

Des parents allemands te regardent !

Baldur v. SCHIRACH, dans son discours radiodiffusé, a declare : "Je me suis toujours senti, dans le passé aussi, l'homme de confiance des parents allemands. Les soucis des parents allemands sont mes soucis. Leur joie est aussi ma joie. "Le Chef de la Jeunesse du Reich voulait des relations de confiance entre la Jeunesse Hitlerienne et la maison familiale. La confiance des parents dans notre oeuvre sera toujours necessaire pour la prosperite de notre mouvement de jeunesse, ainsi que nous saurons lier le bonheur et la paix de la maison familiale. Une des tâches les plus importantes et les plus nobles de notre jeune direction est d'assurer ces relations de confiance et les etablir lorsque nous rencontrons des jeunes tenus encore à l'ecart de notre mouvement.

Par la presente, je certifie la concordance de cette copie avec l'original en ma possession.

NUREMBERG, le 13 mars 1946

l'Avocat :

Dr Fritz SAUTER

H0882-0070

Doc. Bald. v. SCHIRACH

Nº 6

E X T R A I T

de

"Volonte et Puissance"

Organe des Chefs de la Jeunesse national-socialiste

Publie par Baldur Von SCHIRACH

Edite par le "Zentralverlag" du N.S.D.A.P., Berlin SW 68

Extrait de "Jeunesse revolutionnaire et reaction etrangère"

Annee 1937 — 4 janvier 1937 — Cahier I

Page 8

Nous devons avoir conscience d'être constamment observés par une presse mondiale souvent malveillante ; la meilleure contre-propagande envers le visiteur neutre est notre propre tenue exemplaire. Nous devons essayer de faire saisir aussi en dehors des frontières du Reich, a la jeunesse des autres nations, notre essence et nos aspirations, afin que dans l'avenir les generations des peuples ne soient plus face a face sans se comprendre.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Je certifie par la presente la concordance du present extrait avec l'original en ma possession.

NURNBERG, 11 mars 1946

l'Avocat :

Dr Fritz SAUTER

H0882-0071

DOCUMENT BALDUR V.SCHIRACH
No 7

Extrait de :

" Volonté et Puissance "
Organe principal de la Jeunesse national - socialiste
Rédacteur Baldur v. Schirach
Edition : Zentralverlag de la NSDAP, Berlin SW 68

Année 1937 4 Janvier 1937 Cahier I
Page 10

Baldur v. Schirach :

L'éducation et l'instruction de la Jeunesse allemande ne peuvent être l'affaire d'une seule autorité, mais trois facteurs doivent collaborer d'une manière confiante et amicale à la solution de ce problème: le foyer familial allemand, l'école allemande et la direction de la jeunesse du Reich.....

Page II L'uniforme n'est pas l'expression de desseins guerriers mais le vêtement de la camaraderie. Il efface les différences sociales et donne au plus petit fils d'ouvrier l'entrée dans la société. La jeune génération, dans notre peuple allemand, doit être fondue en une seule communauté solide.

En vêtement , le fils d'ouvrier est côte à côte avec le fils du professeur d'Université. Le socialisme est réalisé dans la jeunesse.

Que chacun serve la conviction religieuse qu'il peut défendre devant sa conscience. La jeunesse Hitlérienne n'est pas une Eglise et l'Eglise n'est pas la jeunesse Hitlérienne.

H0882-0072

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 7

On peut reconnaitre la piété d'une jeunesse à la manière dont elle se comporte face à la mort. Si jamais jeunesse a cru en Dieu, c'est bien celle-là. Aucune ne porta en elle aussi visiblement la bénédiction de Dieu.

Nous croyons tous à un Dieu Tout-Puissant. Car nous tous même les plus jeunes d'entre nous, sommes témoins du changement merveilleux dont a profité notre peuple par son aide, de l'impuissance et la dissension à la force et à l'unité. La Jeunesse Hitlérienne n'a d'autre but que d'assurer à tout jamais cette force et unité.

! ! !

Je certifie par la présente la concordance du présent extrait avec l'original en ma possession.

Nuremberg le 2 mars 1946.

L'avocat

Dr. Fritz Sauter.

H0882-0073

Doc. Bald. V. SCHIRACH

N° 8

E X T R A I T

de

"Idee et forme de la Jeunesse Hitlerienne"

(Leipzig 1934)

Page 165 : (sur les parents et la jeunesse hitl.)

"La famille est la plus petite unite de la nation, mais la plus importante. Le devoir de la Jeunesse Hitlerienne ne pourra jamais être de troubler la vie de famille et l'oeuvre educatrice des parents..... le chef de la Jeunesse Hitlerienne doit considerer comme sa tâche de rester non seulement en bonnes relations avec les parents des jeunes qui lui sont confies, mais encore de permettre aux parents tout regard sur le travail de l'organisation même. Il doit pouvoir donner reponses et eclaircissements aux parents de ses jeunes, et s'efforcer de devenir l'homme de confiance de la famille. Seul le chef qui connaît leurs père et mère, leurs conditions de vie, leur foyer, leur bonheur et leurs soucis, peut dire qu'il connaît ses jeunes."

Page 165-166 : Chaque mouvement de jeunesse a besoin de la collaboration morale du foyer familial. Si les deux côtes (parents et jeunesse hitlerienne) s'efforcent de saper mutuellement leur autorite, c'est alors que des mauvais chefs qui sont à l'oeuvre. Le foyer familial est d'autant plus enclin à reconnaître, sans réserve, la Jeunesse Hitlerienne dans la mesure où celle-ci renforce l'autorité de la maison paternelle au lieu de lui nuire".

Je certifie par la presente, la conformite de la copie ci dessus et de l'original en ma possession.

NURNBERG, le 21 fevrier 1946

l'Avocat :

Dr Fritz SAUTER

H0882-0074

Doc. Baldur v. Schirach n° 9

Extrait de "Das Archiv " Mai 1938 - Page 189

Sur la discipline

Devant 150.000 garçons et filles au Stade Olympique de Berlin -"Ce n'est pas le nombre de millions d'êtres qui importe, mais l'éducation de millions d êtres !"

-=-=-=-=-=-=-

Je certifie par la présente, que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 27 février 1946.

L'Avocat :

Dr. Fritx Sauter

H0882-0075

Doc. Baldur v. Schirach N° IO

Extrait de " Das Archiv " Janvier I939

24.I.39

v. Schirach parla à la jeunesse, près du caveau de Frédéric le Grand, dans l'église de la garnison de Potsdam sur les trois facteurs éducatifs égaux en droit, le Foyer familial, la Jeunesse Hitlérienne et l'Ecole et se tourna finalement vers la question de la désertion des campagnes.

-=-=-=-=-=-

Je certifie, par la présente, que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le I4 février I946.

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0882-0076

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

NO 11

Extrait de:

"Peuple et Reich"

Cahiers politiques mensuels, 12e année 1936

"Volonté et But de la jeunesse

Allemande"

Page 589 Cahier 8

De: Gunther Kaufmann

De la tâche historique de la Jeunesse allemande

Nous n'avons pas aujourd'hui fait appel à la seule jeunesse des hautes écoles et nous ne nous limitons pas à la jeunesse ouvrière. Le fait que toutes les deux portent aujourd'hui la même tenue comme expression de leur conviction politique a créé la condition préalable permettant à la jeunesse allemande de s'acquitter de sa tâche historique. Il faut maintenant -et nous sommes en train de le faire - arriver à un entraînement corporel et à une surveillance de la santé de la jeunesse allemande considérée comme une nécessité vitale pour la communauté nationale. Il s'agit maintenant de résoudre les questions sociales pour lesquelles on lutte toujours en vain depuis le début du siècle. Nous voulons maintenant nous éduquer nous-mêmes, au-delà de la formation et du travail dans le sens de la nation. Il faut que, de nos rangs, surgisse une nouvelle vie culturelle qui complète l'unité politique acquise et l'égalité sociale de tous par un nouveau style de la vie en commun. Le style et la tenue du mouvement de la jeunesse national-socialiste seront d'une importance décisive

H0882-0077

pour détruire définitivement le monde "bourgeois" et le monde"prolétaire".

Si la jeunesse est maintenant menée par la jeunesse, la garantie est ainsi donnée pour que les idéaux de la révolution ne soient pas tués , dans la génération qui monte, par une bureaucratie rigide et par des hommes trop vieux. En effet à la longue, la jeunesse ne fait foi qu'aux idéaux pour lesquels elle-même peut combattre et pour lesquels elle peut entrer en lice. Aussi longtemps que la concurrence professionnelle dans le Reich est le symbole de ce mouvement de de la jeunesse et l'anime vraiment , aussi longtemps qu'il y aura un idéal de l'effort et l'aspiration vers un sain développement corporel, aussi longtemps restera en éveil au sein de la communauté de la nation la bonne volonté de survir. Mais nous ne devons pas croire , que nous pourrons par exemple proclamer longtemps l'idéal de l'effort professionnel sans créer un statut social de la jeunesse ouvrière, qui soit en concordance avec cet idéal de l'effort. Nous ne pourrons à la longue préconiser la valeur physique sans adapter le temps de travail de ces jeunes à cette nécessité de politique d'Etat. Nous devons comme disait une fois un Chef de la Jeunesse hitlérienne, être des combattants passionnés avec un cerveau lucide. L'enthousiasme et

H0882-0078

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 11

---

et la passion de notre travail doivent toujours rester sur le plan de la vie quotidienne, car au coeur de notre continent, nous sommes toujours replacés devant les problèmes du jour. Mais le mouvement de Jeunesse est, avec ses devoirs, la première école de la nation pour façonner son propre destin politique.

.....

Je certifie par la présente que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 14 mars 1946

L'Avocat:

Fr. Fritz Sauter.

H0882-0079

DOC. BALDUR v. SCHIRACH

No 12

==========

Extrait de "L'Archive" août 1936 - page 653

Contrôle de la santé dans la jeunesse hitlérienne. 30.8.36.

Tous les jeunes désirant entrer à la jeunesse hitlérienne ont été auscultés médicalement selon une note émanant de la direction de la jeunesse du Reich.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie par la présente la concordance du présent extrait avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 février 1946.

L'avocat :

Dr.Fritz Sauter.

H0882-0080

Doc. Baldur v. Schirach N° 13

Extrait de " Das Archiv", Janvier 1939

10.1.1939

Du 10 au 15 janvier a eu lieu à Munich une session nationale de l'administration sociale pour la direction de la jeunesse du Reich. Baldur von Schirach fit appel aux chefs des sections sociales et aux Gaujugenleiter. Il leur demanda de soutenir, particulièrement par leur travail qui est si près de celui du service sanitaire et des médecins, lanouvelle action de la jeunesse hitlérienne au cours de l'année consacrée à la santé. La jeunesse hitlérienne ne veut pas entreprendre pendant l'année 1939 de croisade ascétique quelle qu'elle soit pour ainsi dire contre tous les plaisirs de la vie. La jeunesse doit être préservée pendant la période de la croissance des jouissances nuisibles dans lesquelles jadis il était trop souvent de bon ton de se plonger.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 14 février 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0882-0081

Document Baldur v. Schirach N°14

Extrait de " Das Archiv" Septembre 1935, page 851

Session des médecins régionaux

de la jeunesse hitlérienne

29.9/1935

Sous la direction du médecin national de la jeunesse hitlérienne, le Führer régional Dr. Kodeyne, une session des médecins de la jeunesse hitlérienne de tout le territoire du Reich, a eu lieu du 29 au 30 Septembre dans la maison des médecins de Thuringe à Weimar. Au cours de cette session le Reichsführer von Schirach parla des devoirs des médecins de la jeunesse hitlérienne.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 27 Février 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0882-0082

Doc. Baldur v. Schirach n° I5

Extrait de "Das Archiv ", mars I938 - Page I567

Collaboration des communes avec la jeunesse hitlérienne

Afin d'encourager la collaboration des communes et des associations communales avec la jeunesse hitlérienne..... particulièrement pour l'hébergement des jeunes, l'organisation sanitaire, le rapatriment, et le sport et afin de les organiser, systématiquement, le Ministre de l'Intérieur du Reich recommanda par circulaire du I5 mars (Bulletin d'information n° I2 page 467) aux communes et aux associations communales de remettre à une personnalité compétente (par ex. au chargé principal de la section pour la protection de la jeunesse) l'élaboration des questions principales et générales de la collaboration avec la jeunesse hitlérienne.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 9 février 1946

Avocat

Dr; Fritz Sauter

H0882-0083

Document Baldur von Schirach N°16

Extrait de " Das Archiv" October 1936/page 973

17.10.1936. Exercice physique de la jeunesse (Jungvolk)

Le Führer de la jeunesse du Reich von Schirach et le Führer du sport allemand von Tschammer u. Osten ont promulgué des réglements d'application à leur convention du 28 Juillet relative au nouveau réglement de l'activité sportive chez les jeunes du Jungvolk et de la H.J.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 6.2.1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter.

H0882-0084

Document Baldur von Schirach N°17

Extrait de " Das Archiv", Septembre 1936 page 887

22.9.1936

Le Chef du service social de la direction de la jeunesse du Reich, Obergebietsführer Axmann a donné, au cours d'une séance..... à Lehnitz, un aperçu du travail accompli par la jeunesse sur le terrain social. Axmann rappella que déjà en 1932, avant la prise de pouvoir, la H.J. (jeunesse hitlérienne) a fait faire un voyage à 70.000 camarades, à ses propres frais. On a réussi, par une collaboration étroite avec la N.S.V. à organiser utilement le travail relatif aux questions de l'assistance à la jeunesse et du repos, des aricales de protection et de l'envoi d'enfants à la campagne en faisant héberger les jeunes dans les locaux disponibles ou en les faisant inviter pour la récolte par les membres du BdM. Le voyage de retour de la campagne de la jeunesse des villes est un des problèmes les plus importants qui restent à résoudre. Dans ce domaine aussi la H.J. s'est rendue utile de manière décisive. Les aides agricoles individuelles ont été remplacées par des groupes d'aides agricoles.....

Axmann désigne, en outre, la création de foyers d'apprentis, qui doit remédier au manque d'ouvriers qualifiés dans les villes de province, comme une tâche des plus importantes.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 11 Février 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

46

H0882-0085

Document Baldur Von Schirach N° 18

Extrait de " Das Archiv", Octobre 1935 page 934

Insignes de récompense et d'épreuves des cadets des groupements de jeunesse (Jungvolk)

3.10.1935

.....En même temps le Führer de lajeunesse allemande ordonna que tous les cadets (Pimpf) qui sont rentrés après le 1 janvier 1936 dans les groupements de la jeunesse doivent être soumis à l'épreuve des cadets, ce qui est la condition primordiale à l'emploi de postes directeurs au sein de la jeunesse allemande (Jungvolk).

L'épreuve des cadets, (Pimpfenprobe) qui doit être passée au cours de la première année qui court à dater de l'entrée dans le groupement et qui donne le droit au port du baudrier, consiste dans une course de 60 m, saut et lancement de balle, empaquetage d'un sac (de soldat), connaissance d'un trajet d'une heure et demie, connaissance des paroles du serment de fidélité des garçons de la jeunesse hitlérienne, connaissance du chant de Horst-Wessel et de l'hymne de la H.J. (jeunesse hitlérienne).

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 27 Février 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0882-0086

Baldur v. Schirach n° I9

Extrait de "Das Archiv", Juillet I936 / page 5I6

Convention entre DRL Union nat. d'Education Physique (Deutscher Reichsbund für Leibesübungen) et la H.J. (Jeunesse Hitlérienne) concernant les exercices physiques de la Jeunesse Allemande - 28.7.36

-=-=-=-=-=-

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg, le II.2.46

L'avocat

Dr. Fritz Sauter

H0882-0087

Doc. Baldur v. Schirach n° I90

Extrait de "Das Archiv ", Juin I939 page 33I

I7.6.I939

Motor - H.J.

L'organisation Motor - HJ comprennait à la fin de I938, 92 (tribus) Motor H.J. avec 705 équipes, 2698 groupes et 7552 Amicales. D'un groupement comprenant au début 3000 jeunes gens, la Motor H.J. a atteint l'effectif désiré de I00.000 jeunes gens.

Le groupement Motor H.J. disposait en I938 de 328 voitures, lui appartenant en propre, de 3270 voitures privées appartenant à ses adhérents et d'environ 2000 voitures mises à sa disposition par la N.S.K.K. 2I.000 membres de la Motor - H.J. ont obtenu en I938 leur permis de conduire ce qui représente le double de l'année dernière.

-=-=-=-=-

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg, le I8 Mars I946

Dr. Fritz Sauter
Avocat .

H0882-0088

BALDUR v. SCHIRACH
No 20

Extrait de "Das Archiv" Nov./Dec. 1934

page 1399

Invitation aux sports mécaniques de la H.J. (Jeunesse Hitlérienne 14.12.34

Convention sur l'initiation de groupements de la Jeunesse hitlérienne aux sports mécaniques, suivant laquelle, les jeunes gens doivent suivre un cours préparatoire dans des groupements spécialisés, ensuite un cours à l'Ecole des sports mécaniques de la N.S.K.K. Ces cours sont toutefois réservés aux jeunes gens dans leur 18ème année ou qui ont 18 ans révolus.

Le programme d'étude comprend, à côté de l'étude technique des transports motorisés. l'obtention du permis de conduire et des instructions sur la conduite de voitures dans les champs, une éducation idéologique. Des garcons qui ont suivi avec succès, un cours sont admis à la N.S.K.K. en qualité de réserve. (Nachwuchs)

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Pour copie conforme à l'original.

Nuremberg, le 18 mars 1946

Dr. Fritz Sauter
Avocat.

H0882-0089

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 2o a

Extrait

de "Das Archiv", février 1937/page 1592

Championnat de Ski de la H.J. (Jeunesse Hitl.)

27.1.37.

Du 27 Janvier au 1er février eurent lieu pour la deuxième fois en présence du Führer de la Jeunesse allemande v. Schirach et du Führer des Sports allemands v. Tschammer-Oesten, le championnat de Ski (du Reich) de la H.J. Au cours de ce championnat la région Hochland a emporté le plus de succès dans tous les concours.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg, le 15 mars 1946

Dr. Fritz Sauter

Avocat

H0882-0090

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 21

Extrait

de

"Das Archiv", Juin 1937, page 393

5.6.37- CONCOURS SPORTIF NATIONAL DE LA JEUNESSE HITLERIENNE-

Etant donné que les compétitions des petites filles et jeunes filles de l'Association des Jeunes filles allemandes du concours sportif national de la Jeunesse hitlérienne avaient déjà eu lieu les 29 et 30 mai, les petits garçons et les garçons de la Jeunesse hitlérienne se présentèrent les 5 et 6 juin pour subir les épreuves sportives du Concours sportif du Reich.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 16 mars 1946.

Avocat:

Dr. Fritz SAUTER.

H0882-0091

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 22

Extrait

de

"Das Archiv", 24 août 1938/page 749

CHAMPIONNATS DE LA JEUNESSE ALLEMANDE A FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

Les championnats de la jeunesse allemande (athlétisme, natation, tennis, football, hockey, rugby, etc.) eurent lieu, du 24 au 28 août, à Francfort-sur-le-Mein et se terminèrent le 28 août en atteignant leur point culminant lors de l'hommage rendu aux vainqueurs et des discours du Chef de la Jeunesse du Reich, Baldur v.SCHIRACH, et du Chef des sports du Reich, v.TSCHAMMER und Osten.

Le Chef des sports du Reich. v.TSCHAMMER und OSTEN, déclara, dans son discours, que l'éducation physique de la jeunesse doit être placée au premier plan, si l'Allemagne désire demeurer la première nation sportive-grâce à la confiance qui lui a été témoignée par le Chef de la Jeunesse du Reich, il lui a été possible de créer une harmonie solide et définitive entre la Jeunesse hitlérienne et l'Association du Reich d'éducation physique.

Le Chef de la Jeunesse du Reich, v.SCHIRACH, remercia le chef des sports du Reich pour l'activité qu'il avait

H0882-0092

déployée dans le domaine de l'éducation physique et déclara ensuite que, non seulement certains sujets spécialement doués devaient s'adonner aux sports, mais que les principes d'une vie sportive devaient être inculqués à l'ensemble de la jeune génération de notre peuple. Nous sommes revenus à l'époque de la jeune Sparte ou chacun doit tâcher de servir son peuple, aussi bien et aussi entièrement que possible.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 22 mars 1946.

Avocat :

Dr Fritz SAUTER.

H0882-0093

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 22 a

Extrait

de

"Das Archiv", Mai 1939 / page 222

1.5.1939

MANIFESTATION DE LA JEUNESSE AU STADE OLYMPIQUE

ou environ 132.000 membres de la Jeunesse hitlérienne étaient présents.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 18 mars 1946.

Avocat

Dr. Fritz SAUTER

H0882-0094

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 23

Extrait

de

"Das Archiv", Janvier 1938 / Page 1260

Fondation de l'oeuvre BDM (association des jeunes filles allemandes) "Foi et Beauté" par Baldur von SCHIRACH (19.1.1938)

Discours sur l'éducation physique moderne de la Jeunesse féminine . Danse et sport.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 février 1946.

Avocat

Dr. Fritz SAUTER

H0882-0095

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 24

Extrait de :

"Das Archiv", Septembre 1936/P.871/872

Formation des monitrices de la B.D.M.

23.9.36. A l'occasion d'un cours pour toutes les sous-monitrices régionales au Reichssportfeld ,la Reichsreferentin du B.D.M.,(association des jeunes filles allemandes), parla de l'instruction publique au sein du B.D.M.

La Reichsreferentin dit entre autre:
Dans une organisation comme celle représentée par le B.D.M. avec ses 2 millions 200 000 jeunes filles, la formation de monitrices constitue la tâche essentielle. La base du travail du cours c'est le développement complet de la personnalité de chaque jeune fille dans le cadre de la collectivité. Les monitrices du B.D.M. se recrutent dans toutes les professions et dans toutes les couches sociales du peuple allemand. 42 écoles de chefs du B.D.M. dans toute l'Allemagne, travaillent à l'éducation des sous-monitrices. les 3 écoles pour la formation des cadres directeurs de la jeunesse du Reich à Potsdam, Godesberg et Boyen (Prusse Orientale) forment dans des cours d'une durée de trois semaines les monitrices supérieures. 14 écoles ménagères gouvernementales du B.D.M. enseignent, dans des cours d'une durée de 6 mois et d'un an, aux assistantes de puéri - culture aux infirmières etc. les principes fondamentaux professionnels. Les monitrices des plus petites unités

H0882-0096

sont groupées dans des cours de fin de semaine. Les candidates suivent des cours d'une durée de 8 ou 10 jours.

Dans les écoles de monitrices indiquées 48 000 monitrices ont été formées au cours de l'année 1935 en dehors des cours du soir hebdomadaires. Il faut ajouter à ceci 3580 cours d'éducation physique groupant 129 181 jeunes filles et monitrices. Jusqu'au 1. avril 1936 10 000 jeunes filles ont rempli les conditions voulues pour obtenir l'insigne de services rendus. 400 000 jeunes filles participeront à la compétition professionnelle du Reich de cette année. Dans les camps de loisir 13 000 jeunes filles de plus de 14 ans étaient groupées et dans les 275 camps de loisir pour jeunes filles au-dessous de 14 ans se trouvaient 26 028. En outre environ 51 000 jeunes filles de moins de 14 ans ont été évacuées à la campagne par le Parti.

Pour copie conforme
Nuremberg, le 11 février 1946.

Avocat:
Dr. Fritz Sauter

H0882-0097

DOCUMENT V SCHIRACH

No 25

Extrait de:

"Das Archiv" Septembre 1937/Pages 740-741

1.9.37.

Cours pour les Chefs de Section à la Jeunesse de la D.A.F.
(point du travail allemand)

..... Un cours pour toutes les femmes chefs de section de Jeunesse des communautés de travail du Reich, 150 employees à l'Administration de la Section de la Jeunesse régionale etc... Dans les rapports et les conférences de travail on a réclamé, avant tout une amélioration des conditions de vie de la jeune fille qui travaille.

.... Pour l'emploi de la main d'oeuvre feminine il faudra veiller à éviter tout ce qui pourrait nuire à la santé de la future mère....

La tâche principale incombant aux 10 000 assistantes de la Jeunesse des entreprises est une direction sanitaire intelligente pour laquelle le B.D.M. a montré tout l'interet qu'il porte à l'organisation des camps de loisirs, pour environ 30 000 jeunes ouvrières que ne sont pas groupées en organisation. Pour l'emploi d'assistante à la Jeunesse des entreprises, ne peuvent entrer en ligne de compte que les jeunes filles qui remplissentpar une activité de plusieurs années dans leur profession, toutes les conditions et voient [illegible]

H0882-0098

clairement les possibilités de leur réalisation et qui ont toute la confiance du Chef de l'entreprise ainsi que du personnel.

Pour copie conforme

Nuremberg, le 8 mars 1946

Avocat:
Dr. Fritz Sauter.

H0882-0099

Doc. Baldur v.Schirach N° 26

Extrait de " Das Archiv " Janvier I939

22.I.39 Tâche de l'oeuvre du B.d.M. " Foi et Beauté "

Le Chef de la Jeunesse allemande v. Schirach a parlé de l'Opéra national de Dresden et a dit notamment :

....." Aux jeunes filles de I8 à 2I ans, ou de I7 à 2I ans il est nécessaire de donner une éducation spéciale tendant à former des personnalités ouvertes à l'esprit de la communauté et de créer ainsi une organisation, qui, partagée entre les communautés de travail les plus diverses tient compte des tendances et capacités de chaque individu. La conception "Foi et Beauté " doit apparaître aux membres de cette Organisation également comme un idéal que chacun doit chercher à atteindre. L'une cherchera à servir notre oeuvre au sein de la communaité de travail dans un orchestre ou dans une chorale, l'autre dans des communautés de travail artistiques ou pratique . Cette organisation qui se manifeste aujourd'hui pour la première fois en une cérémonie publique, a groupé au cours de sa courte existence, un demi-million de jeunes filles uniquement volontaires. Après avoir fait allusion à son message de nouvelle année, v. Schirach s'éleva contre l'usage de la nicotine et de l'alcool. Il ne nous appartient pas de mettre en tutelle des adultes. Je ne voudrais pas que la jeunesse cherche à remplir ailleurs que dans ses propres rangs ses devoirs dans le cadre d'une campagne en faveur de la santé.

Pour copie conforme

Nuremberg, le I4 février I946

Avocat
Dr. Fritz Sauter

H0882-0100

Doc. Baldur v. Schirach n° 27

Extrait de " Das Archiv " Juillet I935 / Page 527

Incorporation de jeunes infirmes dans la Jeunesse Hitlérienne

I8.7.I935

..... Pour le groupement organisé de jeunes infirmes on établit dans toutes les régions de la H.J. la création d'une formation K (infirmes), qui outre la lettre K, portera le numéro et le nom de la Région. Cette formation groupe les jeunes infirmes du sexe masculin entre IO à I8 ans et en outre les jeunes infirmes du sexe féminin entre IO à 2I ans.....
Les jeunes admis dans la formation K participent avant tout aux manifestations instructives de la H.J. un soin particulier est apporté à leur culture physique. Leur perfectionnement professionnel doit être poussé de telle manière que la participation aux concours professionnels du Reich leur soit possible Après avoir admis déjà précédemment les sourds et les aveugles dans des formations G et B au sein de la H.J., l'accord mentionné a permis d'utiliser les 75.000 jeunes infirmes d'Allemagne, mais de saine hérédité, comme des hommes qui ont toute leur valeur au point de vue professionnel.

Pour copie conforme

Nuremberg, le 27 février I946 Avocat

Dr. Fritz Sauter.

H0882-0101

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 28

Extrait de :

" Jeunesse et Pays natal"

Le livre d'images de la Hitlerjugend

Edité par le district Hochland (19) Munich

Editeur: Vereinigte Kunstanstalten A.G. Kaufbeuren

1938

Texte final:

Voilà la jeunesse Hitlérienne!

Nos images, les historiettes et descriptions sont destinées à faire vivre, à tous ceux qui prennent en mains le livre de la Jeunesse Hitlérienne, la vie de la Jeunesse allemande. Nous avons écrit ce livre pour donner à tous ceux qui ne peuvent pas comprendre la Jeunesse d'Adolf Hitler une idée de la Jeunesse nouvelle; ce n'est pas forcément un refus ou une incompréhension motivée par le renversement des valeur qui justement a été réalisé par la jeunesse.

Ce nouveau type de garcon et de fille a été retracé par nous en paroles et en images, comme il se présente journellement à nous, comme il grandit ,lié au pays dirigé par la conception du monde national socialiste et comme il devient un ouvrier, un soldat, un SA et SS et un ouvrier allemand capable.

Regardez encore une fois ces images, voyez les visages francs et ouverts de ces jeunes garcons et ces jeunes filles ils sont votre sang,ils sont votre image, ils sont votre avenir. Avec eux tous doivent devenir jeunes de coeur et le peuple allemand, redevenu jeune, et bravant la force ,com-

H0882-0102

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 28

---

prendra leur travail d'avenir.

C'est la patrie ensoleillée qui donne à la Jeunesse hitlérienne, à ses petits garcons et à ses petites filles, aux jeunes filles du B.D.M. la force pour le travail, pour l'assaut en faveur de la liberté de l'Allemagne.

Tous donnent leur travail , même le petit et le tout petit de la Jeunesse Hitlérienne dans le village le plus reculé et dans le coin le plus perdu - s'il donne à sa vie la note qui nous est dictée par notre mouvement de jeunesse national- socialiste - de ne placer dans la vie rien au-dessus de notre peuple.

Pour copie conforme

Nuremberg le 14 mars 1946

Avocat:

Dr. F. Sauter

H0882-0103

Document Baldur von Schirach N° 2

De "Jeunesse et Patrie"

Le livre de formation de la jeunesse hitlérienne Edité par le Territoire de Hochland (19)

Munich,

Edition : Union des instituts d'art , A.G.

Kaufbeuren -

1938.

Introduction :

Je dédie ce livre à la jeunesse du territoire de Hochland. Puissiez-vous, jeunes hommes et jeunes filles, en contemplant la majesté de nos magnifiques montagnes, devenir des gens forts, loyaux et heureux.

Puissiez-vous être toujours reconnaissants au destin de ce que le pays du Fuehrer soit votre pays.

Votre chef Supérieur d'arrondissement :

Emile Klein

-.-.-.-.-.-.-.-. .-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Pour copie conforme :

Nuremberg 14 mars 1946

Avocat :

Dr. Fritz Sauter.

H0882-0104

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 31a

Extrait

de

"Das Archiv", août 1934, Pages 617-618.

29.8.34 pour les parents dans "L'Heure de la jeune Nation.":

Notre travail dans l'avenir vise avant tout à assurer la santé de la jeunesse, les loisirs du jeune travailleur et l'éducation et le développement de tous les jeunes allemands, réunis dans la H.J. (jeunesse hitlérienne).
C'est ainsi qu'en l'année 1935, il faut continuer à construire d'après les expériences faites dans les grands camps de cette année et tout jeune hitlérien ainsi que toute jeune hitlérienne doivent faire un séjour de plusieurs semaines dans la nature, dans les camps ou dans les auberges de la jeunesse. C'est un point d'honneur pour le peuple allemand que tout jeune grandisse bien portant et libre et qu'enfin ce qui était auparavant le privilège d'un petit nombre de favorisés et de riches, c'est à dire le voyage d'été et la permission de distraction, soit mis à la disposition de toute la jeunesse allemande"

-.-.-.-.-.-.-.-

Pour copie conforme.
Nuremberg, le 16.3.46

l'Avocat :

Dr. Fritz Sauter -

H0882-0105

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 32

Extrait de "L'Idée et la Forme de la Jeunesse Hitlérienne"

(Leipzig 1934 , PS No 1458)

Page 151

"Le sens le plus profond de la pensée des auberges est de soustraire la jeunesse des grandes villes à l'ambiance qui la met en péril au point de vue moral et de lui montrer qu'il y a une possibilité de distraction, qui est plus belle que le cinéma et l'auberge et ..... qui coute moins cher.... Ils n'ont pas besoin de s'adresser à un hotel couteux et ils ont pour quelques Pfennigs la possibilité de trouver un abri dans les plus belles régions de leur pays dans une installation belle et commode. Une jeunesse qui a appris, de cette manière. à connaitre toute sa grande patrie, aura aussi dans la suite de l'existence un horizon politique plus large que celui de la table d'hote circulaire."

Page 152

"L'oeuvre des auberges de la jeunesse allemande est devenue avec ses 2.200 auberges de la jeunesse en chiffres ronds un modèle pour les autres pays d'Europe. .... Pour le moment l'Amérique est aussi au travail pour rendre populaires les voyages par l'institution d'auberges de la jeunesse de l'autre coté de l'Océan.

En 1933, il a été fondée au Congrès international de Godesberg une "Communauté internationale du travail pour les Auberges de la Jeunesse". Le Président de cette Communauté de travail est le Président d'Honneur de l'Associa-

H0882-0106

tion des Auberges de la Jeunesse du Reich allemand, le chef de la Jeunesse hitlérienne Richard Schirrmann".

(Remarque de Schirach :

Comme on me reproche l'uniformisation de l'Association des Auberges de la Jeunesse, il est cependant exact d'établir que l'ancien président et fondateur Schirrmann a été proposé par nous comme Président d'Honneur du Groupement allemand de la Communauté internationale de travail et qu'il a été élu comme tel ")

Pour copie conforme.

Nuremberg, le 28 Février 1946

l'Avocat

Dr. Fritz SAUTER

H0882-0107

Document Baldur von Schirach NO 33.

Extrait de " Das Archiv" , mai 1935 , page 189 -

Pose de la première pierre pour 549 foyers de la Jeunesse hitlérienne

3.5.37

Les unités de la Jeunesse hitlérienne étaient arrivées dans 549 communes allemandes grandes et petites pour poser solennellement la première pierre de leurs foyers de la Jeunesse, qu'elles doivent au travail de création des foyers et a la collaboration de toutes les classes du peuple allemand. Le point culminant des festivités a été constitué par le discours retransmis par radio que fit le chef de la Jeunesse du Reich, Baldur v. Schirach, pour la pose de la première pierre du grand centre de jeunesse de Leipzig.

V. Schirach déclara que ces 549 centres n'étaient que la première tranche de construction du programme de cette année, la pose de la première pierre de plusieurs centaines d'autres centres se trouve en préparation et la construction de 1000 centres en tout est encore prévue pour l'année 1937. Le Chef de la Jeunesse du Reich conclut avec un mot de remerciement pour les nombreuses communes d'Allemagne qui se sont mises au service de cette grande tâche.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Pour copie conforme :

Nuremberg, le 6 mars 19..

L'Avocat
Dr. Fritz Sauter.

H0882-0108

Doc. Baldur v. SCHIRACH

N° 33 a

E X T R A I T

de

"Das Archiv" février 1939/Page 1709

Loi en faveur de la H.J. (Jeunesse Hitlérienne)

Création de Centres - 30.1.1939

17.2.1939

RGBl. I, p. 215

-:-:-:-:-:-:-:-

Je certifie que l'extrait ci-dessus est une copie conforme à l'original que j'ai en main.

NURNBERG, le 18 mars 1946

l'Avocat :

Dr Fritz SAUTER

H0882-0109

Doc. Bald. v. SCHIRACH

N° 34

E X T R A I T

de

"Das Archiv" de mars 1936

2.3.1936 - v. SCHIRACH a parlé de la signification artistique de la construction des Centres de la Jeunesse hitlérienne.

Il déclara entre autres : "Le Comité de travail pour la création de centres a formé 850 architectes pour les tâches éducatives des Centres de la Jeunesse hitlérienne au point de vue architectural et artistique".

Comme autre mission en liaison avec la création des Centres, SCHIRACH mentionna la construction de piscines de natation, particulièrement à la campagne ainsi que l'édification d'installations sportives autour du Centre de la Jeunesse hitlérienne..... C'est une idée pédagogique de grande portée que de poser le principe d'assigner à toute construction un rôle artistique et éducatif. "Avec ce modeste début de notre activité constructive nous inaugurons une époque de formation artistique de toutes les générations à venir grâce à la puissance éducative de l'espace".
Il ne s'agit pas de faire de tous les Allemands des peintres, des sculpteurs, des musiciens et des architectes, mais d'élever une génération dans laquelle chacun soit rempli de respect devant le travail créateur.

Pour copie conforme à l'original

NUREMBERG, 14 février 1946

l'Avocat :

Dr Fritz SAUTER

H0882-0110

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 35

Du livre de Schirach "L'Evolution de l'Education"
Edition Franz Eher Munich 1938

Page 87 : "Les maisons de la jeunesse chantent le chant de leur terroir. Elles sont les images et les enfants du plus grand espace d'où elles sont sorties. J'ai un jour interdit qu'un bureau central pour ces maisons de la jeunesse fut installé à Berlin afin d'éviter que l'on ne construisît d'un point central, sur le tapis vert, les maisons qui doivent servir dans toutes les parties du Reich à la distraction et à la joie de notre jeunesse. Les architectes qui collaborent avec moi à Berlin n'ont pas d'autre mission que de réunir les expériences de toutes les constructions pour les faire servir à l'occasion de toute nouvelle construction. Leur activité consiste à stimuler. Ils font appel aux architectes du pays, les jeunes comme les vieux.....
Ils suivent les lois des montagnes ou de la côte, du paysage de l'est ou de l'ouest et un bureau central veille à ce que les besoins pratiques de l'organisation, que l'on ne peut connaitre d'après un édifice mais d'après des centaines d'édifices, soient pris en considération"

Pour copie conforme à l'original.

Nuremberg, le 14 février 1946

L'Avocat :

Dr. Fritz Sauter -

H0882-0111

Document Baldur v. Schirach N° 36.

Extrait de " Das Archiv" , Mai 1936.

16.5.1936. Journee de propagande et de collectes pour l'oeuvre des Auberges de la Jeunesse.

Le Chef de la Jeunesse du Reich v. Schirach signala dans son ordre du jour le fait que " ... il a été constaté que 110.000 fois des jeunes gens étrangers et 6 millions et demi de fois des jeunes gens et des jeunes filles allemandes avaient été hébergés au cours de l'année passée."

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Pour copie conforme

Nuremberg , 19 février 1946.

L'Avocat :
Dr. Fritz Sauter.

H0882-0112

Document Baldur v. Schirach N° 37.

Extrait de : V o l o n t c et p u i s s a n c e."

Organe principal de la jeunesse nationale-socialiste

Editeur Baldur v. Schirach .

Editeur : Societé centrale d'édition de la N.S.D.A.P.,
Berlin SW 68.

Annee 1937 4 Janvier 1937 Cahier N° 1
page 7

Extrait de : Les parents allemands te regardent !.

Le Chef de la jeunesse du Reich a designé l'année 1937 comme „ Année des Foyers.

Il fixe ainsi l'année pour la création et l'amenagement de locaux necessaires à l'éducation et à la communauté de la jeunesse. Ce ne seront pas des palais, pas des locaux selects ! On doit maintenir le style des foyers de la jeunesse, comme il s'est developpé dans les dernières années.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg le 13 Mars 1946.

Avocat

Dr.Fritz Sauter .

Munich, Neuhauserstr.50/II

(is.à.vis du Cafe Furstenhoft)

H0882-0113

Document Baldur v. Schirach N° 37 a.

E x t r a i t

du

" Das Archiv ", Mars 1937 (page 1715)

Realisations de l'oeuvre des auberges

de la

Jeunesse pendant l'Annee 1936.

D'après le rapport du Chef de l'Union du Reich des Auberges allemandes de la Jeunesse, Chef principal de district Rodatz , le chiffre des hébergements pendant la nuit dans les Auberges de la Jeunesse s'est elevé en 1936 à environs 7,5 Millions contre 4,3 Millions en 1933,

Le chiffre des étrangers hebergés pendant la nuit s'est élevé de 106.000 a 194.000 ; les Anglais se classent a la premiere place.

53 Auberges de la Jeunesse accusent plus de 20.000 hébergements, six maisons dépassent le chiffre de 50.000."

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg le 15 Mars 1946.

Avocat

Timbre humide .

H0882-0114

Doc Baldur v. Schirach No 38

Extrait du livre de Schirach
" Révolution de l'Education "
(Editions Franz Eher Munich 1938)

page 81 : Le Chiffre des hébergements pendant la nuit dans les Auberges Allemandes de la Jeunesse s'est élevé de 4.630.683 nuits d'hebergement en 1933 à 7.468.778 nuits pendant l'année dernière

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg le 41 Fevrier 1938.
(?)

L'Avocat.
Dr. Sauter .

H0882-0115

Doc. Baldur v.Schirach n°39

Extrait de " Das Archiv " Octobre I936 / p. 974

I8.I0.36 Inauguration de nouvelles auberges de la Jeunesse

Dans tous les gau du Reich 50 auberges de la Jeunesse ont été affectées en même temps à leur destination, pendant qu'on posa la première pierre de I2 nouvelles constructions.

A cette occasion v..Schirach parla à la radio de l'Oeuvre des Auberges de la Jeunesse.

.....

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus

Nuremberg, le 6.2.46

Dr. S a u t e r

Avocat.

H0882-0116

Document Baldur v.Schirach N°40

Extrait
de
" Das Archiv" . Annee 1937 / page 11/12

7.4.37 Le Congres des Chefs de la Jeunesse.
v. Schirach parle de l'essence du mouvement
de la Jeunesse nationale-socialiste.

A Hambourg : On peut reglementer par la loi des organisations de la Jeunesse, mais on ne peut pas creer un mouvement de la Jeunesse. Mais l'Etat peut confirmer et reconnaitre legalement un mouvement ne de la Jeunesse.

Je veillerai a ce que jamais la Direction de la Jeunesse ne devienne un corps de fonctionnaires a ce que jamais les Offices de la Jeunesse hitlérienne ne se forment en ministeres - miniatures, dans lesquels, en raison d'une bureaucratie bornée aucun travail pratique ne serait fourni.

A Liegnitz v. Schirach caractérise la Jeunesse hitlérienne comme le garant des interets de la Jeunesse ouvriere -

Il rappela que 50% environ de la jeunesse ouvrière n'avait aucun conge annuel et seulement 1% de 13 a 18 jours. Il fixa les exigences de conge de la Jeunesse hitlérienne pour 1937 comme suit : 18 jours jusqu'à 16 ans revolus,
15 jours jusqu'à 17 ans et
12 jours jusqu'à 18 ans.

Même dans la sphere de la vie professionnelle doit être reconnue la priorité de l'Education - Le principe de l'augmentation du rendement de la Jeunesse ouvrière ne sera realise, que si a la formation professionnelle complementaire et au Concours professionnel du Reich s'ajoute la récréation et l'education physique dans les camps.-

A Berlin : Chaque chef d'unité de Jeunesse doit éprouver chaque annee, s'il est capable d'exercer une force d'attraction sur la jeune generation. Si , en raison des sentiments antinationaux des parents, la jeunesse était empêchée d'adhere

H0882-0117

à la jeunesse hitlerienne, alors seulement, mais uniquement dans ce cas, je serais obligé de faire emploi des pouvoirs qui m'ont été donnés - Je n'ai nullement l'intention de faire de la Jeunesse hitlérienne une deuxième école allemande. Je ne veux pas non plus qu'elle devienne une organisation qui ne fasse que continuer l'enseignement avec d'autres moyens. Je veux plutôt que nos chefs masculins ou féminins apportent chaque année la preuve toujours renouvelée, qu'ils possèdent réellement les coeurs de la jeune génération.

Le Chef de la Jeunesse du Reich a fait aussi ressortir dans tous ses discours son opposition à toutes les luttes professionnelles et la foi de la Jeunesse nationale-socialiste.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.
Nuremberg le 16 mars 1946.

L'Avocat
Dr. Fritz Sauter.

H0882-0118

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 41

Extrait de "Das Archiv", Août 1937/pages 594/595
Règlement des congés pour les apprentis et les jeunes ouvriers dans les établissements du Reich.

5/8/37.

Le Ministre des Finances du Reich ordonne dans un décret.....,que le congé pour les apprentis et les jeunes ouvriers est fixé comme suit : jusqu'à 16 ans révolus 15 jours de travail, jusqu'à 18 ans 12 jours de travail..... .....Si le jeune participe pendant au moins 10 jours à la vie de camps ou aux voyages de congé, organisés par la Jeunesse hitlérienne, le congé des jeunes au-dessous de 18 ans s'élève à 18 jours ouvrables. Le Ministre des Finances du Reich, après entente avec le Ministre de Travail du Reich, s'est déclaré d'accord pour que ce règlement soit incorporé dans les règlements de service des autres administrations et établissements publics.

..... =.= ..... =.= ..... =.= ..... =.= ..... =.= .....

Je certifie conforme à l'original l'extrait di-dessus.
Nuremberg, le 8 Mars 1946

l'Avocat :

H0882-0119

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 42

Extrait de

" Das Archiv ". Mai 1937/page 140

L'assistance à la jeúnesse rurale.

8.5.37 Le Chef de la Jeunesse du Reich v. Schirach et le chef des Agriculteurs du Reich Darré ont fixé par un accord ayant effet du 20 Avril et concernant l'assistance de la Jeunesse rurale, les directives d'une méthode unifiée. Cette méthode unifiée, en annulant les ordonnances qui s'opposent à elle s'applique aussi bien à l'éducation physique, intellectuelle et morale qu'à l'éducation professionnelle, politique et agraire de la Jeunesse rurale.

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.
Nuremberg, le 21/2/46

L'Avocat

(cachet humide)

H0882-0120

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 42

Extrait

de

"Das Archiv", Mai 1934/page 169.

Le 1/5/34 Schirach prononça un discours à l'occasion de la manifestation de la Jeunesse au Brocken. Ce discours a été radiodiffusé par tous les postes. Il parla du fait, que 1 million 1/2 de jeunes ouvriers ont déjà participé au Concours professionnel du Reich et il caractérisa les meilleurs concurrents comme la noblesse nouvelle du socialisme. En outre, v. Schirach parla aussi de la question des loisirs du jeune ouvrier.

-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg, le 16/3/46

l'Avocat

(cachet humide)

H0882-0121

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No. 43

Extrait

de

"Das Archiv", Août 1937/page 25.

26/4/37 Clôture du Concours professionnel du Reich à Munich .

Le Chef de la Jeunesse du Reich caractérisa dans une allocution le Concours professionnel du Reich comme l'expression de l'intimité intime existant entre les travailleurs allemands et la totalité de la Jeunesse allemande.

-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg, le 21/2/46

l'Avocat

(cachet humide)

H0882-0122

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 43a

Extrait de:

" Das Archiv " Janvier 1935 Pages 1426/1427

Lors des 14 congrès des Chefs qui se sont déroulés dans toutes les régions du Reich à l'occasion des messages de nouvel an, Schirach a prononcé entre autres les paroles suivantes:

a) à Berlin : " Le mouvement de Jeunesse national-socialiste ne peut trouver son accomplissement que dans le monde du travail- La foi socialiste du mouvement de jeunesse forme dans la masse de la jeunesse d'une camaraderie qui ne vient ni du militarisme ni du pacifisme mais de l'humain et de l' héroisme.

b) à Breslau: "Le mouvement de jeunesse national socialiste s'est donné l'idéal reflechi du travail acharné. Les voyages de la jeunesse enthousiaste d'autrefois et aujourd'hui les compétitions professionnelles nationales de la jeunesse hitlérienne marquent la différence entre le vouloir de la jeunesse d'autrefois et celui de la jeunesse d'aujourd'hui.

Autrefois, la jeunesse s'opposait à l'Etat, aujourd' hui elle s'intègre dans l'Etat lui-même.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 16.3.1946

Fritz Sauter

Avocat.

H0882-0123

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 44

Extrait de:

"Das Archiv", avril 1935/Page 37

Eliminatoires des compétitions professionnelles nationales à Sarrebruck.

29.4.35. Dans la salle historique de la Wartburg à Sarrebruck ont été publiés les noms des 38 vainqueurs- 26 jeunes gens et 12 jeunes filles- des finales des compétitions professionnelles nationales.

Le Chef national de la jeunesse von Schirach....a désigné les compétitions professionnelles nationales comme un rassemblement de la jeune génération pour la Communauté allemande de travail, pour la notion de travail, pour la noblesse de l'activité contre l'esprit de lucre.

Il a de plus déclaré aux chefs de jeunesse francais qui se trouvaient présents que l'accueil cordial qui leur avait été fait valait également pour toute la jeune génération francaise qui était toujours un hôte bienvenu sur le sol d'Allemagne.

Pour copie conforme à l'original — Fritz Sauter

Nuremberg 27.2.46. — Avocat

H0882-0124

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 44 a

Extrait

de

"Archives", Février 1937 /Pages 1602/1603

Ouverture du quatrième concours professionnel national

10.2.37

"Von Schirach précisa que le concours professionnel national tout d'abord critiqué comme une tentative sans espoir est aujourd'hui déjà.....devenu une tradition.

UN MILLION HUIT CENT MILLE (1.800.000)

volontaires se sont déjà fait inscrire pour le concours professionnel national de cette année.

Les compétiteurs participent au concours dans plus de 4.000 localités différentes et sont assistés de 25.000 chefs de concours et de plus de 300.000 collaborateurs à titre honorifique.

Pour copie conforme

Nuremberg, le 15 mars 1946. Dr SAUTER, Avocat.

H0882-0125

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH No 46

Extrait de la

"Révolution de l'Education, 1938"

Page 65 :

Dans son discours d'inauguration du 5ème concours professionnel du Reich le 2 Novembre 1937 intitulé : "La jeunesse politique dans son rendement professionnel" Schirach demandait que l'on encourageat du point de vue professionnel les jeunes qui fournissaient un rendement particulièrement élevé.

"On peut dire des vainqueurs du concours professionnel que les conditions sociales dans le domicile paternel ont arreté le niveau du rendement professionnel à un point qui n'est nullement en rapport avec les possibilités de chaque individu et la capacité naturelles de rendement. Le fait de dépasser cette limite imposée par ces conditions sociales aurait pour résultat un enrichissement infini des possibilités professionnelles et une élévation du niveau du rendement professionnel.

Page 73 :

"Là où manque une éducation professionnelle rationnelle, cette absence se révèle tout de suite dans un concours professionnel ....."

"On peut reconnaitre également d'après les résultats des concours les mesures positives prises dans le domaine de l'éducation professionnelle dans les ateliers d'apprentissage et dans les écoles professionnelles. Je veux citer comme preuve de cette affirmation quelques chiffres qui nous font voir l'augmentation du niveau de rendement des

H0882-0126

apprentis mécaniciens-serruriers. Ces chiffres donnent les résultats des concours de 1936, 1937 et 1938. Pour l'appréciation du résultat de rendement il est particulièrement important de considérer le nombre augmentant d'année en année des participants. En 1936 nous avions 44.567 concurrents contre 62.220 participants de l'année 1937. Cette année-ci (1938) 65.767 apprentis mécaniciens-serruriers participaient au concours professionnel du Reich. Le nombre de ceux qui obtinrent la note 1 en 1936 était de 3% cette année-ci de 4,5%; la note 2 a été obtenue en 1936 par 25,5%, en 1938 par 32,9% d'entre eux, tandis que les notes 3 et 4 ont diminué entre 1936 et 1938 de 54,3% à 17,2% et de 50,4% à 12,2% "

Page 75 :

"Notes de rendement du résultat du concours pratique professionnel de l'année 1936 à l'année 1938 :

	1936	1937	1938
Très bien	5,7%	9,5%	9,9%
Bien	34,1%	34,8%	37,4%
Satisfaisant	38,1%	44,2%	42,0%
Insuffisant	22,1%	11,5%	11,7%

Ces chiffres sont l'expression de la volonté d'un effort professionnel de la jeunesse nationale-socialiste. Elle a été éveillée

H0882-0127

réellement par les concours professionnels annuels du Reich, qui ont conduit à cette montée exceptionnelle du rendement professionnel grace à l'amélioration des aménagements d'éducation professionnelle et à diverses autres mesures."

Je certifie la copie ci-dessus conforme à l'original que j'ai en mains. J'ajoute que ce discours de Schirach a été radiodiffusé par tous les postes émetteurs allemands.

Nuremberg, le 19 février 1946

Avocat:
Dr.Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II
(en face du café Fürstenhof)

H0882-0128

DOCUMENT BALDUR V.SCHIRACH No. 47

Citations du livre de Baldur von Schirach
"Révolution de l'éducation"
(Edition Franz Eher. München 1938)

Page 79 : Concours professionnel du Reich.

"Si je réponds enfin à la question fréquemment posée de savoir si le système de la sélection tel qu'il est employé dans le concours professionnel du Reich peut être employé sans objection ou non, je répondrai encore par des chiffres irréfutables qui démontrent la justesse du procédé employé par nous. Tout s'éclairera pour chacun, quand je dirai que notre système est juste parce que les ouvriers ayant été déclarés vainqueurs les années précédentes se retrouvent dans le groupe de tête aux différents Concours auxquels ils ont participé. C'est un fait :
43 % des vainqueurs du Reich l'ont déjà été auparavant dans les concours professionnels du cours inférieur ; 10 % des vainqueurs du concours du Reich de 1938 avaient été déjà une fois vainqueurs nationaux dans des concours professionnels. Ils réussissaient donc toujours chaque année, malgré de nouveaux sujets de concours et bien que nos collaborateurs qui devaient apprécier les résultats aient changé, à s'imposer comme vainqueurs. Ainsi la direction des concours professionnels du Reich a exprimé de manière convainquante que des décisions erronnées sont pratiquement exclues et qu'on avait établi un procédé d'examen d'une précision sans exemple. Le profane ne peut avoir aucune

H0882-0129

DOCUMENT V. SCHIRACH No. 47

idée de l'organisation technique du concours professionnel du Reich, car il est impossible de présenter par des paroles et des articles de presse ces immenses rouages qui s'engrènent sans défaillance et travaillent toute l'année pour mener à bonne fin le concours professionnel de la jeunesse, aujourd'hui concours professionnel du peuple allemand.

....La réalisation du concours professionnel du Reich... compte parmi lesplus grandes oeuvres dans l'art de l'organisation humaine.

-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie, que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original que j'ai en main.

Nuremberg, le 14 Février 1946

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

Munich. Neuhauserstr. 50/II

H0882-0130

DOCUMENT BALDUR V.SCHIRACH

No 48

EXTRAIT DE "DAS ARCHIV", AVRIL 1958

22.4.1938- Manifestation de clôture des "Concours professionnels du Reich" à Hambourg.

V. SCHIRACH parle à 6.352 vainqueurs de Gau.

J'atteste par la présente que l'extrait ci-dessus est la copie conforme de l'original.

Nuremberg, le 14 février 1946.

Avocat :

Dr. F. Sauter

H0882-0131

DOCUMENT BALDUR V.SCHIRACH

No 49

EXTRAIT DE "DAS ARCHIV"- AVRIL 1938

23.4.1938- Compétitions finales au concours professionnel du Reich à Koenigsberg du 23 au 29 avril 1938.

V.Schirach rappelle que le Concours professionnel du Reich est une promesse de la jeunesse de rester toujours fidèle à l'exemple des travailleurs allemands.

J'atteste par la présente que l'extrait ci-dessus est la copie conforme de l'original.

Nuremberg, le 19 février 1946.

Avocat :

DR. F. Sauter

H0882-0132

Document Baldur Schirach 50

Extrait de "Das Archiv" Janvier 1939.

31.1. 1939 Réouverture du concours professionnel du Reich.
dans le Berliner Sportpalast.

Le chef de la jeunesse du Reich v. Schirach a fait remarquer que jusqu'aujourd'hui lors du concours professionnel au Reich un sur deux des vainqueurs der Gau étaient des fils d'ouvriers. 34% de tous les vainqueurs du concours professionnel appartenaient à des familles de 4 enfants ou plus. 52% des vainqueurs dans les Gau appartenaient à des familles ne pouvant rien dépenser pour l'instruction professionnelle de leurs enfants.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

J'atteste par la présente que l'extrait ci-dessus est la copie conforme de l'original.

Dr. F. Sauter
Avocat.

H0882-0133

Document Schirach 50

Extrait de "Das Archiv", Mai 1939
Pages 193 / 194.

10.6.1939

Schirach fonde avec le Dr Todt et le Prof. Speer
L'oeuvre de formation professionnelle pour l'architecture et la technique de la jeunesse hitlérienne.

Au centre se trouvent... les communautés de travail pour le travail artisanal. A partir de Juin 1939, on fait paraitre comme base de travail "les feuilles artisanales de la jeunesse hitlérienne" qui expliquent chaque fois un modèle de travail, avec dessins techniques, avec coupes et photos du procédé de travail. Tandis que pendant les années des Jeunesses Allemandes on donne des directives générales pour le travail artisanal, comprenant le travail sur bois et sur métal, la construction de modèles, des travaux pour des camps d'été, du bricolage technique, et comprenant aussi la sculpture sur bois, le dessin et d'autres sujets du même genre, dont les difficultés sont adaptées à l'âge des enfants, les communautés de travail des années des Jeunesses hitlériennes peuvent se spécialiser déjà dans certains domaines. La sélection de la jeune génération, les plus aptes aux professions artisanales, techniques ou artistiques, leur passage à la véritable éducation professionnelle, ainsi que dans les écoles professionnelles et supérieures, la réalisation de camps de sélection en collaboration avec les services intéressés achèveront le travail de l'oeuvre de formation professionnelle pour l'architecture et la technique.

.-.-.-. .-.-.-.

H0882-0134

Document Schirach No 50 a

Je certifie par la présente que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original que j'ai en mains.

z Nuremberg, le 18 Mars 1946.

L'Avocat.

Dr. Fritz Sauter

Munich Neuhauserstr. 50

H0882-0135

Doc. Baldur v.Schirach N° 51

Extrait de "das Archiv " avril I940 / page 48/49

25.4.I940

L'Introduction de l'obligation du travail
des Jeunesses Hitlériennes
pour tous les jeunes.

Le fondé de pouvoir du Chef des jeunesses du Reich, le Chef d'Etat Major Lanterbacher, parla au Congrès des Jeunesses à Francfort sur le Main et développa un programme de mise en oeuvre des Organisations de Jeunesse. A cette occasion, il insista sur la nécessité d'introduire un service du travail obligatoire pour tous les jeunes avec effet immédiat.

Il ressortait de l'exposé de Lanterbacher que malgré cela le principe du volontariat n'est pas abandonné. La direction des jeunes devrait cependant posséder les moyens d'action pour obtenir que chaque garçon et chaque fille éprouve en soi le sentiment qu'il doit participer à une organisation.....

.....De cette façon, le service des Jeunesses Hitlériennes serait introduit a la manière de l'obligation scolaire.

-=-=-=-=-=-=-=-

Je certifie, par la présente que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 27 février I946

L'Avocat
D. FRITZ SAUTER
Munich, Neuhauserstr. 50/n

H0882-0136

Doc. Baldur v. Schirach N° 52

Extrait de " das Archiv " Mai I940 page I59

La réalisation du service obligatoire des jeunes

I.5.I940

Le représentant mandaté des chefs des Jeunesses du Reich, Lanterbacher a exposé à Luisburg les possibilités de réaliser le service obligatoire des jeunes et a fait savoir que les garçons et les filles qui avaient appartenu jusqu'à ce jour aux Jeunesses Hitlériennes, formeraient à partir de ce moment les cadres des Jeunesses Hitlériennes Tous les garçons et toutes les filles qui entreraient dorenavant aux Jeunesses Hitlériennes feraient partie, avant d'être admis dans les cadres, des Jeunesses Hitlériennes en général, où ils auraient à subir un examen probatoire.

Le Chef d'Etat-Major Lanterbacher indiqua que jusqu'à maintenant 97 % des enfants âgés de IO ans entraient comme volontaires aux Jeunesses Hitlériennes. Maintenant on ferait entrer le reste des jeunes au service.

-=-=-=-=-=-=-=-

Je certifie, par la présente que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original que j'ai en mains.

Dr. Fritz Sauter

Munchen, Neuhauserstr. 50/n
avocat.

Nuremberg, le 27 février I946

.....

H0882-0137

Doc. Baldur v. Schirach n° 52

Supplément : La loi concernant les Jeunesses Hitlériennes a été publiée le Ier Décembre I936 (Doc. B.N° I392 PS)
La première ordonnance de réalisation de cette loi a seulement été faite le 25.3.I939 (v. Journ. des Lois du Reich I939, partie I, page 709. Livre des documents I462 PS).

Jusqu'à cette date, l'adhésion obligatoire aux Jeunesses Hitlériennes prévue par la loi des Jeunesses Hitlériennes n'avait pas été réalisée par Schirach.

Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/n
avocat.

H0882-0138

Document Schirach No 53

Extrait de "Das Archiv" Nov/Dec 1934. Page 1145.

"Le 23 Novembre les chefs de la jeunesse Hitlérienne furent reçus par le président du Conseil Goering dans le Palais du président du Reichstag qui déclara:

"...La plus grande tâche du moment est de surmonter les idées de lutte des classes. La plus grande part de cette tâche incombe au corps des chefs de la jeunesse hitlérienne..."

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

J'atteste par la présence que l'extrait ci-dessus est la copie conforme de l'original.

Avocat.

Dr. F. Sauter

H0882-0139

Document Baldur v.Schirach N° 53a

E x t r a i t

de

" Les Archives", janvier 1935, Page 1426.-

Quand "l'Année d'Education" (1934) fut écoulée v.Schirach fit les déclarations suivantes :

" Je ne veux pas énumerer ici les travaux accomplis par la H.J. (Jeunesse hitlerienne) durant l'année passée, mais me contenter de constater que l'année 1934 a montré à la jeune génération que même des hommes tout à fait jeunes peuvent aussi accomplir des travaux importants s'ils travaillent ensemble dans un esprit socialiste, c'est à dire dans l'unité et la camaraderie. "

Il est communiqué en outre que dorenavant l'interdiction d'appartenir à deux groupements est levée et qu'il est permis à toute unité du Jeune Peuple (Jungvolk) , de l'union des Jeunes filles (B d M) et de la Jeunesse hitlérienne (HJ), de recevoir des hôtes appartenant aux autres groupements de jeunesse et, la chose est expressément mentionnée, aux groupements de jeunesse catholiques.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Pour copie conforme

Nuremberg, le 16.3.1946.

L'Avocat :
Dr. Fritz Sauter.

H0882-0140

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 54

EXTRAIT DE "DAS ARCHIV", FEVRIER 1935 (PAGE 1677)

Le sens que je donne au combat de la jeunesse trouve son expression la plus claire dans le mot d'ordre que j'ai lancé et qui exprimait toute l'action de la jeunesse hitlérienne au cours des années qui ont précédé la prise de pouvoir et des années constructives qui ont suivi. Ce mot d'ordre était pour des millions de jeunes gens et surtout pour la jeunesse ouvrière la formule de la volonté politique "Vers la Nation par le socialisme".

J'atteste par la présente que l'extrait ci-dessus est une copie conforme à l'original qui est en ma possession.

Nuremberg, le 11 mars 1946.

Avocat :

Dr. F. Sauter

H0882-0141

Doc. Bald Von SCHIRACH

N° 55

Citations de

SCHIRACH "La Jeunesse Hitlerienne, l'Idee et la Forme".

Copyright 1934. 75è mille. Edite chez KOHLER et AMELANG LEIPZIG.

Page 16 : "Ceci est l'Idee des Jeunesses Hitleriennes : une camaraderie de ces allemands qui ne veulent rien pour eux".

Page 49 : Parfois je ne peux me defendre de l'idee que l'originalite de beaucoup de chefs eminents des unions consistait principalement en ce qu'elles ne faisaient jamais couper leurs cheveux. On remarquait aussi dans leurs organisations la natte qu'elles avaient laisse pousser. Elles vivaient en un temps qui n'existe plus. C'est prouvé par le fait qu'elles ignoraient la technique et par consequent le jeune ouvrier. De même, le jeune ouvrier les ignorait aussi. Le symbole des unions etait la route, le symbole de Jeunesse Hitlerienne est le concours professionnel du Reich".

Page 50 : "Tandis que les chefs des unions, assis autour du feu de camp, chantaient de gaies chansons, nous avons, nous, fait appel a la jeunesse ouvrière dans les salles des machines des usines. Il devenait ainsi possible d'offrir plus tard à des centaines de milliers d'ouvriers l'aventure du voyage, que la jeunesse choisie des unions - representante des hautes consecrations - avait reservee pour son petit cercle.

Page 53 : Les ideaux confus des grandeurs de ces unions ont pâli, "l'aventure du voyage" de la "ligue de la Jeunesse" et d'autres belles choses semblables ont fait place à un ideal

H0882-0142

qui n'appartient plus à 30 élèves seulement, mais à tout un peuple : l'ideal du travail.

Je pense que le petit louveteau qui court avec son tronc de porte en porte en collectant pour l'oeuvre du secours d'hiver, personnifie des temps plus sains. Plus heureux aussi.

Page 64 : "Les mouvements de jeunesse et la direction de la jeunesse par elle-même sont inseparables. Le but des mouvements de jeunesse n'est pas de donner des possibilites de satisfaire ses instincts, mais au contraire diriger la jeunesse cela veut dire être plus dur pour soi que pour ceux à qui on commande. La Jeunesse Hitlerienne est une ecole de chefs. Le chef est au sens veritable du mot toujours et seulement le createur, le discipline.

Page 94 : C'est peut être justement ce travail politico-social de la Jeunesse Hitlerienne qui la differencie si complètement de ce que nous appelions "mouvement de la jeunesse" avant sa creation.

H0882-0143

Document Schirach

Page 100 :

"L'union des jeunes filles allemandes"a éveillé pour la première fois dans l'histoire de la culture physique, l'idée d'une éducation corporelle méthodique chez des millions de jeunes filles.

Page 101:

"Dans certaines régions d'Allemagne l'éducation physique de l'"Union des jeunes filles allemandes" a été un événement révolutionnaire. Ainsi par ex. en Prusse orientale où la population paysanne ne connaissait pas encore l'activité sportive de la jeunesse féminine. Il faut insister avec énergie sur le fait que notre jeunesse paysanne n'a été amenée à l'éducation physique que par les organisations de Jeunesse Hitlérienne. La conception que l'activité sportive est superflue pour l'enfant travaillant dur dans les champs est érronée : c'est justement par opposition au dur travail des champs que la jeunesse paysanne a besoin d'une éducation athlétique d'assouplissement et d'équilibre".

Page 103:

"Des chômeurs, des parents désespérés, des instituteurs marxistes, un cinéma pornographique, des écrivains vulgaires se sont livrés à des essais éducatifs sur cette jeunesse". Cette jeunesse est venue à nous des quartiers misérieux des grandes villes. La bénédiction de la république de novembre fut que des dizaines de millions de jeunes grandissaient, vivant dans une seule pièce avec cinq personnes ou davantage. Tourmentée et sans espoir cette jeunesse n'a vu pendant des années, les plus belles de sa vie, que haine

H0882-0144

et bassesse, boue et misère. Certain père de famille aisé, qui se plaint peut-être de ce que les Jeunesses hitlériennnes enlèvent ses enfants à la vie familiale oublie, que les Jeun. hitl. ont appelé ses enfants pour donner aux filles et aux fils les plus déshérités de notre peuple, pour la première fois de leur vie, quelque chose comme un foyer au sein de la communauté des Jeunesses Nationales-Socialistes.

Toute objection doit capituler devant le fait que toute la jeunesse, dans les Jeun. hitlériennes et l'Union des jeunes filles,allemandes croit à un idéal.

Page 117

" le service social a été créé en 1933. Il comprend les sections suivantes :

Direction de la santé
Education de la jeunesse
Service rural (aide à l'agriculture, année agricole)
Droit de la jeunesse
Education professionnelle (orientation professionnelle, placement des apprentis)

Page 123

" Ceci ne pousse à croire que mon but de procurer à tous les jeunes groupés dans les Jeun. Hitl. à la Ligue des jeunes et à l'Union des jeunes filles allemandes des vacances d'été, est dans le domaine des possibilités réelles."

Page 123

"Dans le domaine du droit des jeunes le service social de la Direction de la jeunesse a élaboré "La loi sur l'éducation professionnelle des jeunes, la loi sur les soins dentaires à l'école, ainsi que la loi sur la direction et les soins à donner.

H0882-0145

aux jeunes dans la transformation de la loi d'assistance a la jeunesse et les a soumises aux ministres interesses.

page 123. Les rapporteurs juridiques se sont charges de la protection du travail de la jeunesse artisanale !

page 127. "Les vacances de la jeunesse d'aujourd'hui representent la sante du peuple de demain "

page 138. L'opinion que les ecoles de cadres des Jeunesses Hitleriennes s'occupaient de l'éducation militaire a paru à plusieurs reprises dans la presse etrangère. Sans compter que nos ecoles de chefs ont été montres pendant toutes ces annees aux etrangers s'interessant reellement à la jeunesse allemande et qu'un grand nombre de journalistes étrangers ont pu se rendre compte sur place de l'inexactitude de cette assertion, une telle utilisation des écoles de cadres aurait ete contraire à la tâche qui m'a été confiée directement par le Fuehrer. "

page 71. " Les Jeunesses Hitleriennes ne sont pas une fondation de l'Etat pour les jeunes, mais une fondation des jeunes pour l'Etat.....
La Jeunesse hitlerienne refuse l'embrigadement obligatoire parce qu'elle poursuit un programme de desinteressement et parce qu'elle veut considérer le service de l'Etat comme un honneur et comme l'accomplissement naturel des lois de sa communaute, et non comme un ordre decrete en haut lieu. Malgre ses millions de membres la Jeunesse nationale-socialiste considere comme decisive la valeur combattive de chacun et non le nombre ou la masse. Cette idée de la sélection me semble inseparable du principe que les Jeunesses hitleriennes ne groupent que des volontaires. Le Fuehrer a confirmé cette conception à plusieurs reprises. "

page 77. " Même le fils du millionnaire n'a pas d'autre

H0882-0146

pouvoir que celui d'un chômeur. Les deux portent l'uniforme de la camaraderie.

page 78 . L'uniforme des Jeunesses Hitlériennes est l'expression d'une attitude qui ne se préoccupe pas du rang et de la fortune, mais uniquement de ce que l'on fait et de ce que l'on accomplit,

page 78. Socialisme ne veut pas dire prendre à l'un le fruit de son travail pour donner à tous quelque chose du travail d'un seul. Chacun doit travailler, mais chacun doit aussi récolter les fruits du travail. Un individu ne doit pas s'enrichir par la misère de milliers d'autres souffrant à cause de lui. Celui qui exploite son travail et qui dépouille la communauté pour remplir ses caisses est un ennemi du peuple allemand.

page 98 suite 1 et fin.

H0882-0147

Document Schirach 55

Pages 91, 92, 93:

Celui qui veut étudier la nature des Jeun. hitl. ne doit pas se contenter d'assister à leurs congrès et à leurs défilés. Les veillées et les camps ne sont pas davantage l'expression parfaite de l'Idée de l'éducation de la jeunesse allemande. Il faut observer les jeun. hitl. dans leur travail obscur, notamment dans leur manière de résoudre les grands problèmes posés par l'Etat. -Celui qui visite un camp d'éducation agricole pour la jeunesse des villes organisé par l'union de jeunes filles ou un groupe d'auxiliaires agricoles composé de chômeurs, sait parfaitement quel immense travail social est accompli par les J. H. Dans le domaine de l'aide agricole c'est particulièrement visible. Les J. H. accueillent les auxiliaires agricoles dans leur grande famille, et ceci sans réserve et sans accorder de situations exceptionnelles. Elle s'efforce, quoique par des moyens modestes, d'embellir le foyer et de le rendre aimable et de transformer les soirées en veillées dans l'esprit des J. H. Le chef des Jeun. hitl. vit avec les auxiliaires agricoles. Ils trouvent en lui le puissant soutient dont ils ont besoin et ne sont plus comme auparavant un groupe de citadins en chômage sans contact avec le sol qu'ils travaillent, mais une communauté qui a ses racines dans la terre. L'Idée de la Jeun. hitl. trouve son expression la plus convaincante dans le travail social. Un service désintéressé est exigé de chaque membre de la communauté, mais service désintéressé est également la devise sous laquelle la communauté s'emploie pour chacun. C'est vrai autant pour le service agricole que pour le service des jeunes du front du travail

H0882-0148

allemand; ceci est vrai pour le service d'hygiène ainsi que pour l'éducation de la jeunesse en général. Celui qui appartient à la jeunesse hitlérienne aura quand il la quittera un aperçu complet de l'immense champ d'action du travail moderne de la jeunesse allemande. Il ne doit pas seulement emporter le souvenir de belles années de camaraderie, et des jours gais de sa jeunesse,- mais, il doit avoir appris combien il y avait de misères et de peines parmi ses contemporains. Il ne doit pas seulement penser à sa propre jeunesse, mais simplement à la jeunesse. Nous cherchons à diriger le regard des jeunes générations sur le tout...nous ne voulons pas élever des rêveurs idéalistes, mais des hommes qui sachent forger la dure vie avec la force de leur enthousiasme, des hommes à qui on a inoculé cette loi fondamentale du socialisme: le camarade atteint par le sort ne peut jamais être aidé par une aumône, mais uniquement par la camaraderie.

.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie par la présente que la copie ci-dessus est identique avec l'original existant.

Nuremberg, le 22 Février 1946

l'Avocat.

Dr. Fritz Sauter

Munich, Neuhauserstr. 50/11

H0882-0149

Document Baldur v. Schirach N°55a

Extrait de : "Révolution dans l'éducation " de Baldur v.Schirach
-2306 PS - 1938

Page 9 :

" Le véritable éducateur n'enseigne pas,il vit, c'est-à-dire : ce qu'il accomplit, à lieu grâce à sa personnalité..... Hebbel dit quelque part " Le vieillesse nomme ses fautes " expériences". J'affirme " la jeunesse s'enrichira moins par l'expérience de l'ancienne génération que par ses propres erreurs qui lui sont nécessaires pour acquérir sa propre expérience. Seule celle-ci est vivante. On ne peut devenir sage que par soi-même, jamais par les autres (2 octobre 1937)

Pages 11/12 :
" De même que le meilleur mouvement politique est celui qui donne au peuple son pain quotidien et son honneur éternel, ainsi la plus précieuse éducation de la jeunesse est celle qui trempe le jeune peuple pour la lutte pour la vie et forme une communauté de personnalités. Celle-ci présente un intérêt et non une classe ou un nombre sans bornes."

Page 12 :

"Nous avons, en tant qu'éducateurs, moins à faire avec le passé qu'avec l'avenir."

Page 13 :

" Ce que nous faisons pour l'unité de l'Allemagne, n'a pas lieu uniquement dans l'esprit de la politique, mais également dans l'esprit de la religion."

Page 13 :

"Nous avons fait également parmi la jeunesse une révolution pour l'ordre."

Page 18 :

"Elle (la jeunesse hitlérienne) s'est vue assigner la tâche de devenir, de Jeunesse du plus grand Parti politique, la jeunesse de l'Etat et ceci, sans aucune contrainte ni violence, mais uniquement par l'exemple de sa décision et de ses actions. Le manque d'unité et la dispersion de la jeunesse allemande qui se trouvait groupée dans une infinité d'associations, s'opposaient à la réalisation de cette tâche.Et voici pourquoi l'unité de cette jeunesse fut le mot d'ordre pour l'année 1933. L'activité de la Jeunesse hitlérienne dut être par conséquent, en cette année-là, avant tout une activité de propagande. Des défilés, des manifestations importantes et d'autres organisations de grand style firent connaitre à la grande masse des jeunes gens du Reich, la volonté et les buts des jeunesses hitlériennes (1.1.1935).

H0882-0150

Page 34:

"Il est certain, que nous ne pourrons pas faire, dans l'espace de 12 mois, d'une organisation de 6 millions de jeunes gens, une association modèle (1.1.1935)

Page 34/35:

"Le Travail de la Jeunesse ne pourra être effectif que lorsqu'il aura l'approbation des parents - (1.1.1935)

Page 31:

Aux anciens combattants de la dernière guerre:
"Vous avez fondé le socialisme du front, nous avons donné une forme à ce socialisme dans la paix, mais d'après votre modèle toutefois.....
.....Cette profession de foi est en même temps notre trait d'union avec le Tout-puissant. Tandis que nous élevons nos coeurs vers les fils éternels de notre peuple, la bonté de Dieu se manifeste à nous, cette bonté qui vous a ravi nos camarades, afin de nous amener, grâce à elle, au grand évènement des temps présents: la grande camaraderie allemande.

Page 45:

De la Marienburg, par radio:
"Il n'existe pas de Jeunesse hitlérienne particulière pour les pauvres ou pour les riches, pas de Jeunesse hitlérienne pour les étudiants et étudiantes ou pour les jeunes ouvriers.

Page 46:

..... et comme symbole de ce que, en tant que jeunes Nationaux-Socialistes, nous surmontons tous les obstacles, nous portons l'habit de la camaraderie, c'est-à-dire notre uniforme. Dans cet uniforme, tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles d'Allemagne sont habillés de telle façon que l'argent ne pourrait leur permettre d'être mieux ou plus richement habillés (19.4.1938)

Page 47:

Nous ne voulons d'aucune façon, ternir la joie de la jeunesse pour son mouvement, par une éducation pseudo-militaire, qui d'après l'avis unanime des Chefs de la jeunesse et des officiers, est sans aucune valeur, Les jeunes gens sont des jeunes gens et deviendront des hommes d'autant meilleurs et plus virils, qu'ils auront été de véritables jeunes gens. (19.4.38)

Page 51:

(Décembre 1936)"La lutte pour l'unité de la jeunesse est finie et, de la même façon que j'ai autrefois réconcilié et gagné à notre cause, en tant que fidèles camarades et collaborateurs, des millions de jeunes gens organisés dans des associations marxistes de la jeunesse, j'espère réconcilier et gagner intérieurement également tous les autres qui actuellement entrent dans notre communauté, par la volonté du Reich.

H0882-0151

Je n'ai nullement l'intention d'élever, dans les forêts de Germanie, des lieux de sacrifice païens et d'amener la jeunesse à un culte quelconque de Wodan, ni de livrer la jeune Allemagne à la magie d'un prophète barbu quelconque. Au contraire: Puisse chacun servir ses convictions religieuses, qu'il est capable de justifier devant sa conscience. La Jeunesse hitlérienne n'est pas une Eglise et l'Eglise n'est pas la Jeunesse hitlérienne."

H0882-0152

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg le 18 Mars 1946.

Avocat :
Dr. Fritz Sauter
Munich, Neuhauserstr. 50/II
(vis -à-vis du café Fürstenhof)

Je soussigné MAX PUNCH certifie connaître parfaitement la langue allemande et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Document v. Schirach N° 55a.

le 11 Mai 1946

le Chef de la Section VI

MAX PUNCH